

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA REHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Université Abderrahmane MIRA de Bejaia**

**Faculté Des Sciences Economiques, commerciales et des sciences de gestion**

Département Des Sciences Financières Et Comptabilité

**Mémoire de fin d'étude**

En vue de l'obtention du diplôme de master

Option : Finance d'entreprise

## **Thème**

Le Financement Par Crédit D'investissement et Les Méthodes de  
Convertir Les Risques D'octroi Des Crédits  
Cas de l'agence BNA 587 Bejaia

**Réalisé par :**

IDIRI AMINE

MEKHANCHA RASSIM REDHA

**Encadré par :**

FRISSOU MAHMOUD

Membre du jury :

**Promotion 2021-2022**

# Dédicaces

Je dédicace ce modeste travail à mes chers parents

Quoi je fasse ou je dise, je ne saurais point vous remercier comme il se doit, Votre affection me couvre, votre bienveillance me guide et votre présence à mes côtés a toujours été ma source de force pour affronter les différents obstacles.

A mon cher frère Yanis et à ma sœur Katia

A mes amis Ouali et Massi

A toute ma famille

A tous qui m'ont aidé de près ou de loin

*Idiri Amine*

# Dédicaces

Je dédicace ce modeste travaille a mes cher parents et a ma douce épouse,

Quoi je fasse ou je dise, je ne saurai point vous remercier  
Votre affection me couvre, votre bienveillance me guide et  
votre présence à mes côtés a toujours été ma source  
d'inspiration

A mes chers frère et sœurs

A mes chers amis

A toute ma famille

*Mekhancha Rassim Redha*



## ***REMERCIEMENT :***

*Nous remercions le bon Dieu, le tout puissant de nous Avoir accordé le savoir et la santé, la patience et la volonté à fin d'accomplir ce modeste travail.*

*Nous tenons à remercier notre promoteur Mr FRISSOU MAHMOUD pour ses efforts et ses précieux conseils tout au long de notre travail.*

*Nos sincères remerciements vont également aux membres du jury qui ont acceptés d'examiner et de juger Ce travail.*

*Enfin Nous tenons a remercié tous les enseignants qui nous ont suivis durant tout au long du cursus*

*À tous ceux qui nous ont aidés de près ou de loin à l'accomplissement de notre travail.*

# Sommaire

**SOMMAIRE :**

<b>Introduction générale...</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 01 : Généralités sur le Financement</b>	<b>4</b>
<b>Introduction au chapitre 1...</b>	<b>5</b>
Section 1 : Notion de base sur le Financement	5
Section 2 : Cadre théorique sur le crédit bancaire	17
Section 3 : approche théorique d'un crédit d'investissement	29
<b>Conclusion au chapitre 1</b>	<b>30</b>
<b>Chapitre 02 : Le Financement bancaire d'un projet d'investissement</b>	<b>31</b>
<b>Introduction au chapitre 2</b>	
Section 1 : Etude de la viabilité du projet d'investissement	31
Section 2 : Etude de la rentabilité du projet d'investissement	39
Section 3 : Les risques du crédit d'investissement et ses garanties	56
<b>Conclusion au chapitre 2</b>	<b>62</b>
<b>Chapitre 03 : Etude d'un cas de financement d'un crédit d'investissement</b>	<b>60</b>
<b>Introduction au chapitre 3</b>	
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil	64
Section 2 : Etude du cas pratique	68
<b>Conclusion au chapitre 3</b>	<b>70</b>
Conclusion générale	72
Bibliographie	

# Introduction



### **Introduction générale**

Pour un fonctionnement certain et un développement assuré et durable, l'entreprise doit disposer à tout moment des capitaux nécessaire émanant des personnes physique ou morale.

L'entreprise exploite ses ressources financières internes ou ses fonds propres, composéessentiellement de son capital social et de l'autofinancement résultant de ses activités sous forme de réserves bénéfices, ou bien elle fait appel à des ressources financières externes disponibles sur le marché monétaire. Chaque entreprise adopte et s'oriente vers un mode de financement par fond ou par crédit selon ses besoin et stratégies. Dans le cas de financement externe, l'entreprise veille à ce que ces ressources soient durables et que leurs récupérations soient étalées sur une durée de vie de l'investissement.

Etant un organe vital et un acteur indispensable dans la vie économique, la banque joue un rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de crédit, permettant ainsi un développement de l'économie nationale en apportant les financements nécessaires pour la réalisation des projets d'investissement.

Pour y faire face aux divers risques pouvant surgir par la mise en œuvre de cette tâche, la prudence et la précaution doivent être de rigueur dans l'élaboration des conditions pouvant assurer la finalité de ces opérations de crédit. Pour un meilleur gage de sécurité, la banque sélectionne judiciairement ces débiteur et doit accorder une étude de crédit tant sur le plan comptable que sur le plan financier et doit se soucier, non seulement de la couverture de risque mais aussi de la réputation de l'entreprise

A cet effet, la banque tente à chaque fois de coïncider le besoin de l'entreprise avec la forme de crédit adéquat, il apparait donc qu'il ya plusieurs formes de crédit.

Le système bancaire algérien est l'aboutissement d'un processus qui s'est réalisé en plusieurs étapes.

Au départ, il est constitué de l'héritage des institution et structures existantes après l'indépendance du pays en 1962. Par la suite, à partir de 1970, les modes d'organisation et

de fonctionnement de ce système vont être marqués par les options politiques et économiques qui seront effectués : nationalisations, élargissement du secteur public au détriment du secteur privé, plans d'investissements multisectoriels centralisés, industrialisation accélérée, ...

Le passage de l'Algérie d'une économie dirigiste à une économie de marché a été marqué, dans le domaine bancaire, par la réforme monétaire et bancaire, axée autour de la loi sur la monnaie et le crédit du 14 avril 1990 qui a mis définitivement fin à la triple crise d'endettement, d'inflation et de gestion monopolistique et leur substituer le financement par les fonds propres et l'épargne, ainsi que la régulation par le marché. Cette loi va construire les supports institutionnels, instrumentaux et opératoires de ces objectifs de rigueur et d'équilibre.

Les établissements bancaires installés sur le territoire national se sont lancés dans l'application d'un programme de mesures, avec pour finalité de se professionnaliser en jouant le rôle de levier à la relance économique, et se transformer en partenaires financiers dynamiques et efficaces, surtout en matière de relation banque-entreprise. Tout en se préparant à mieux affronter la concurrence des banques privées et à répondre aux exigences du nouveau marché.

C'est pour ces raisons, justement, que la banque s'impose sur l'échiquier économique comme partenaire inéluctable et indispensable, de par ses attributions d'intermédiaire agréé et plus particulièrement sa fonction principale qu'elle est censée apporter à l'économie qui est l'octroi du crédit.

Le crédit peut être défini comme l'opération par laquelle le propriétaire d'un bien économique, qui revêt souvent la forme monétaire, en cède la jouissance à une autre personne, pendant un certain temps. Cet acte repose sur la confiance du créancier dans la solvabilité du débiteur à l'issue de la période prévue.

Ces crédits bancaires, appelés aussi crédits d'investissement, financent des biens et des matériels qui par leur fonctionnement vont générer les fonds nécessaires à leur remboursement.

Cependant, le recours à ces derniers n'est nullement à l'abri du risque d'insolvabilité de l'entreprise cliente, c'est pour cela qu'une étude généralisée et approfondie du projet d'investissement constitue la meilleure garantie du crédit.

Pour une meilleure illustration de la manière dont la banque finance un crédit d'investissement, nous allons essayer de répondre à la problématique suivante : Quelle démarche à entreprendre pour un financement bancaire rationnel d'un investissement ?

Pour répondre à ces questions nous avons abordé un plan de travail composé de trois chapitres : C'est dans ce cadre la que s'inscrit notre travail qui nous mène à poser la problématique suivante :

- *Qu'elle est l'étude que doit faire une banque pour accorder un crédit et comment minimiser les risques ?*
- *Quelle est l'objectif de cette étude ?*
- *Quelle sont les étapes d'étude d'un crédit et quelle sont les risques encourus par la banque*
- *Comment s'effectue le montage d'un dossier de crédit d'investissement au sein des banques ?*

En premier lieu nous allons présenter les différentes notions de la banque et du crédit ainsi que de leurs typologies, puis, dans le second chapitre nous aborderons la manière dont laquelle s'effectue le montage et l'étude d'un dossier d'octroi de crédit et à la fin de ce chapitre nous soulèverons les différents risque aux quel s'expose la banque à travers ce financement et quelle sont les moyens de préventions contre ces risques.

A la fin, nous terminerons notre travail par l'étude d'un cas d'investissement illustrant la démarche entreprise par le banquier préalablement à la prise de décision, à savoir le montage du dossier.

# **CHAPITRE I**

## **Généralités Sur le Financement et les Crédits Bancaires**

### **Introduction du chapitre :**

La banque a pour objet de réaliser toute opération de banque, financière, de marché, de prêt, de crédit, de paiement, de dépôt, de gestion de commerce, de service y compris les commissions, tant en Algérie qu'à l'étranger.

Le crédit d'investissement (ou crédit à moyen et long terme) finance l'actif immobilisé du bilan. C'est avec ces immobilisations que l'entreprise réalise sa mission sociale. Il peut également s'agir, en agriculture, financement de cheptels et/ou de plantations.

Le remboursement du crédit d'investissement est assuré essentiellement par les résultats dégagés par l'entreprise. La durée d'un crédit d'investissement à moyen terme est de deux à sept ans, au-delà commence le crédit d'investissement à long terme, crédit qui ne dépasse que rarement vingt ans. Octroyer un crédit d'investissement c'est s'associer à l'entreprise pour une durée précise. L'étude repose sur une analyse plus fouillée de la rentabilité de l'entreprise. Les ratios ont pour objectif de répondre à cette préoccupation majeure : l'entreprise pourra-t-elle réaliser des bénéfices conséquents sur une période au moins égale à la durée des concours sollicités ?

### **Section 01 : Généralité liées aux besoins et sources de financement**

En partant du fait que l'entreprise est une entité économique combinant des facteurs de production (capital, travail, et matière premières), dans le but de produire des biens et des services destinés à être vendus sur un marché solvable, le financement peut être défini comme le moyen qui lui permettant de disposer des ressources qui lui sont nécessaires sur le plan pécuniaire. Ce financement conditionnel la survie de l'entreprise.

La politique financière de l'entreprise n'est pas indépendante des univers industriels et financiers ou elle gravite. En outre, une description réaliste du fonctionnement des rouages financiers de l'entreprise ne peut être effectuée en dehors d'une étude des relations existant entre la structure de financement, l'environnement interne de la firme (souvent apprécié par ses structures de gouvernance) ; et les marchés externes où se nouent les contrats avec les apporteurs de fonds.

### **1/ Les besoins de financement :**

Le financement des entreprises revêt une grande importance suite aux besoins de plus en plus importants qu'elles éprouvent (besoins d'investissement ou besoins d'exploitation).

#### **1.1/ Les besoins de financement liés à l'investissement :**

A sa création, l'entreprise doit se procurer un ensemble de biens destinés à rester dans la firme pour plusieurs années. Tout au long de son existence, l'entreprise doit réaliser des investissements de nature variée correspondant à des objectifs multiples en vue d'assurer sa survie (par le renouvellement et l'adaptation de ses matériels) et son développement (par l'accroissement des installations).

« On appelle investissement : l'engagement d'un capital dans une opération de laquelle on attend des gains futurs, étalés dans le temps » Il est également « le nerf » et « le muscle » en matière de développement et de croissance de l'entreprise. Quelque soit sa taille, l'entreprise peut engager quatre types d'actions donnant lieu à des investissements :

1. Maintenir les capacités de production existantes en procédant à des investissements de remplacement (remplacement d'un matériel ancien, amorti, usé ou obsolète par un matériel neuf). Ces investissements sont très fréquents.

2. Améliorer la productivité et pousser à la modernisation et à l'innovation. Ce qu'on appelle les investissements d'expansion ou de capacité. Ils ont pour but d'accroître la capacité de production ou de commercialisation des produits existants et de vendre des produits nouveaux (l'installation d'une capacité nouvelle ou additionnelle).

3. Rationaliser la production : ce sont les investissements de rationalisation ou de productivité qui visent la compression des coûts de fabrication.

4. Valoriser le capital humain, il s'agit des investissements humains et sociaux tels que les dépenses de formation, dépenses pour l'amélioration des conditions de travail.

## Chapitre I : Généralités Sur le Financement et les Crédits Bancaires

---

Donc, dans sa conception générale, l'investissement est considéré comme la transformation des ressources financières en biens corporels ou incorporels, autrement dit, c'est un sacrifice de ressources financières aujourd'hui dans l'espoir d'obtenir dans le futur des recettes supérieures aux dépenses occasionnées par la réalisation de cet investissement.<sup>1</sup>

### **1.2/ Les besoins de financement liés à l'exploitation :**

Toute entreprise quelque soit son efficacité ou quelque soit sa structure financière, peut se trouver confrontée à un problème de trésorerie de façon conjoncturelle ou structurelle. Ce problème peut survenir car, à court terme, l'entreprise doit, de manière permanente, chercher à assurer le financement de son actif circulant (stock, crédits accordés aux clients, créances diverses, etc.).

À cet égard, l'entreprise recourt à des crédits appelés « crédits de fonctionnement » permettant l'équilibrage financier dans un court délai.

Ces crédits de fonctionnement financent de manière générale les actifs circulants du bilan. Lorsque ces derniers ne sont pas intégralement financés par des délais de paiement que l'entreprise obtient de ses fournisseurs et de ses créances diverses et lorsque cette insuffisance n'est pas couverte par le fonds de roulement (FR). Ainsi, on peut résumer les besoins de financement liés à l'exploitation comme suit :

- Les stocks : pour assurer son fonctionnement normal, toute entreprise doit avoir un stock pour faire face soit à la demande de la clientèle (stock de produits finis), soit pour des besoins de production (matières premières). Mais la détention des stocks implique un coût pour l'entreprise. Ce qui rend ainsi nécessaire une gestion efficace et rationnelle de ces stocks, afin de limiter les coûts et donc minimiser les besoins de financement.

- Les besoins de trésorerie : l'entreprise doit faire face à des dépenses importantes tels que : les salaires, entretiens de matériels, impôts et taxes, frais divers de gestion, ...etc. Le paiement de ces charges peut troubler le fonctionnement normal de l'activité de l'entreprise. Il s'avère donc que cette activité entraîne la naissance des besoins de trésorerie qui dépendent des délais de paiement de décaissement des charges et d'encaissement des recettes.

---

<sup>1</sup> - Bancel, f. : (le choix d'investissement, méthodes traditionnelles), édition Economica, 1995 ; p35

Enfin, sans ressources financières, l'entreprise ne produit pas, ne vend pas et donc ne peut survivre que si elle a réussi à mobiliser les ressources nécessaires au maintien de son cycle d'exploitation et au financement de ses investissements.

### **2/ Les sources de financement :**

Pour satisfaire les besoins de financement que l'entreprise exprime à chaque étape de sa vie, il existe une panoplie de ressources financières que le dirigeant de l'entreprise doit choisir en fonction du besoin exprimé ainsi que de l'impact de chaque type de financement sur la rentabilité de la firme et d'autres incidents, tels que la structure de l'endettement de l'entreprise et la répartition des coûts entre charges variables et fixes.

Les sources de financement de l'entreprise peuvent être classées selon leur origine en deux principales catégories : internes (propriétés de l'entreprise) ou externe à l'entreprise.

#### **2.1/ Le financement interne :**

Toutes les entreprises peuvent recourir à leurs moyens propres et à ceux de leurs associés pour financer partiellement ou totalement leurs besoins en équipement ou en fonds de roulement. Dans une entreprise, les bénéfices après impôts sont utilisés de deux façons : une partie de ces bénéfices est distribuée aux actionnaires sous forme de dividendes, l'autre partie est conservée par l'entreprise,

« Reprise pour investir » c'est l'autofinancement.

##### **2.1.1/ Notion d'autofinancement :**

L'autofinancement est l'ensemble des ressources nouvelles engendrées par l'activité de l'entreprise et conservées durablement par celle-ci pour financer ses opérations à venir. Il est parfois appelé résultat brut ou profit brut. Toutefois, pour lever toute l'ambiguïté que suscite le mot résultat, E. COHEN propose la définition suivante : « *l'autofinancement est le surplus monétaire dégagé par l'entreprise sur son activité propre et conservé par elle pour financer son développement futur*

».<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> - E.chen : « *Gestion financière de l'entreprise et développement financier* », édition Edicef /Aupelf, 1991p194



Gillet, Joberd.J-P, Navatte.P, et Rambourg.P définissent l'autofinancement comme : « *La détention de tout ou une partie des rémunérations annuelles des actionnaires en vue de couvrir les divers besoins de l'entreprise. Il s'agit donc d'un processus d'épargne réalisé au niveau de la société* »<sup>1</sup>. D'un point de vue comptable, les sommes non distribuées sont mises en réserves, ces dernières lorsqu'elles sont suffisamment importantes, peuvent donner lieu à la distribution gratuite d'actions.

Autrement dit, l'autofinancement est la part de la capacité d'autofinancement (CAF) consacrée au financement de l'entreprise. C'est la ressource interne disponible après rémunération des associés. Sa définition résultant du tableau de financement du système comptable financier (SCF) est la suivante :

Autofinancement = Capacité d'autofinancement – dividendes distribués au cours de l'exercice

### 2.1.2/ Avantages et inconvénients de l'autofinancement :

#### a. Les avantages de l'autofinancement

L'autofinancement présente des avantages certains sur un plan stratégique et sur un plan financier :

- Sur le plan stratégique : L'autofinancement confère à l'entreprise des degrés de liberté en matière de choix des investissements

- Sur le plan financier : L'autofinancement constitue un facteur d'indépendance financière appréciable, en particulier en période d'encadrement du crédit, il permet à l'entreprise de limiter le recours à l'endettement et d'améliorer donc sa rentabilité, en réduisant le poids des charges financières.

De plus, l'amélioration de la situation nette (capacité d'autofinancement) de l'entreprise s'accompagne généralement d'une appréciation par le marché de la valeur boursière de l'action pour les sociétés cotées.

#### b. Les inconvénients de l'autofinancement

---

<sup>1</sup> - Gillet R, Joberd J-p, Navatte.P, Rambourg.p : « *Finance d'entreprise, finance de marché, diagnostic financier* », édition Dalloz 1994, p .143

## Chapitre I : Généralités Sur le Financement et les Crédits Bancaires

---

Les principaux inconvénients de l'autofinancement sont les suivants :

- L'autofinancement limite la croissance de l'entreprise à sa capacité bénéficiaire diminuée de l'impôt qui affecte les résultats.

- L'autofinancement constitue un frein à la mobilité du capital dans la mesure où les bénéfices sont automatiquement réinvestis dans la même activité, il contribue ainsi à une mauvaise allocation des ressources.

- Une politique d'autofinancement trop volontariste peut léser à court terme les actionnaires de l'entreprise.

- Un autofinancement trop élevé peut susciter la mise en œuvre d'investissements inutiles.

- De la même façon, trop d'autofinancement peut amener l'entreprise à négliger l'endettement.

- L'autofinancement est également insuffisant pour couvrir tous les besoins de fonds de l'entreprise. Si cette dernière ne fait pas appel à l'épargne extérieure, elle peut être conduite à étaler ses dépenses sur une période trop longue ou à choisir des investissements de taille modeste.

### **2.2/ Le financement externe :**

Dans un monde globalisé, où la concurrence est devenue très rude entre les entreprises, où les crédits clients sont nécessaires pour s'accaparer de nouvelles parts de marché, et où le développement des marchés financiers est extraordinaire, l'entreprise doit trouver des sources de financement pour son cycle d'exploitation et chercher à optimiser les coûts liés à ces financements. L'insuffisance des capitaux propres se manifeste lors de la réalisation des événements importants dans la vie de l'entreprise tels que des projets d'investissements ou restructurations diverses.

Le financement de ces opérations nécessite couramment un apport important de capitaux propres car, d'une part, les ressources d'autofinancement, si elles existent, ne leur permettent pas de faire face à leurs besoins financiers et, d'autre part, les associés sont incapables d'apporter les fonds nécessaires.

L'appel à l'extérieur, tel que le secteur bancaire, le marché financier et à d'autres moyens de financement, pour une augmentation des fonds propres apparaît comme une fatalité à l'égard de l'insuffisance des sources internes

de financement.

### **2.3/ Le financement externe direct (via marché financier) :**

Pour répondre à ses besoins de financement, l'entreprise peut solliciter directement les agents à capacité de financement. Le lieu où s'effectue cette rencontre est le marché financier. Celui-ci constitue en effet, le moyen par lequel l'entreprise dispose des capitaux nécessaires lui permettant de couvrir ses besoins de financement.

### **2.4/ Le financement externe indirect (bancaire) :**

Le financement bancaire est un autre moyen de financement externe permettant d'atténuer les insuffisances des capitaux propres sur l'équilibre financier des entreprises. Selon sa maturité le crédit bancaire peut être accordé à court, moyen ou long terme :

- ✓ Les crédits à court terme (CMT) : crédits d'exploitation ;
- ✓ Les crédits à Moyen et long terme (CMLT) : crédits d'investissement.

Au terme de cette section, nous pouvons affirmer que l'entreprise dispose de diverses sources de financement, lui permettant de faire face à ses besoins permanents de capitaux. Le choix d'un tel ou tel moyen de financement est fonction du besoin à financer qui peut être un besoin immédiat qui répond à une dépense d'exploitation, comme il peut concerner une longue période qui répond à une dépense d'investissement.

## **Section 02 Le financement des investissements :**

Pour produire, les entreprises ont besoins de matières premières, de mains d'œuvres mais aussi divers équipements : construction, matériels de fabrication ...etc. L'ensemble de ces équipements est appelé l'outil de fabrication. Que ce soit à la création ou pour des nécessités de développement, toute entreprise se doit d'investir, c'est-à-dire d'acquérir de nouveaux moyens de production.

Le financement de ces investissements nécessite la mise en place de

capitaux généralement très importants et qui ne peuvent, le plus souvent être couverts qu'en partie par les ressources propres de l'entreprise. Le recours à un financement externe est donc généralement inévitable.

Devant la difficulté d'accès au marché financier, qui n'en est d'ailleurs qu'à sa phase de démarrage dans notre pays, le prêt bancaire est alors la solution la plus abordable pour compléter l'autofinancement de l'entreprise et lui permettre ainsi d'acquiescer les investissements souhaités.

### **1.1/ Notion de l'investissement :**

Un investissement est une sortie de trésorerie ayant pour but de modifier durablement le cycle d'exploitation de l'entreprise. L'investissement a pour but d'accroître les recettes futures. Le surcroît de recettes créé par l'investissement doit être suffisant pour assurer sa rentabilité. Même si dans un premier temps, il diminue la trésorerie de l'entreprise ainsi que ses bénéfices, l'investissement revêt un caractère stratégique dans la mesure où il permet de créer de la valeur et d'assurer la croissance à long terme. La notion d'investissement renvoie la plupart du temps à la notion comptable d'immobilisation.

Selon le plan comptable général, une immobilisation est un élément identifiable du patrimoine (séparable des activités, susceptible d'être transféré et évalué avec une fiabilité satisfaisante) ayant une valeur économique positive pour l'entité et qui sert l'activité de façon durable et ne se consomme pas par le premier usage. L'entité espère de l'immobilisation qu'elle génère des avantages économiques (flux nets de trésorerie).

La notion d'investissement représente de manière générale un engagement initial de fonds générant sur plusieurs années des gains. Elle dépasse ainsi la notion d'immobilisation en intégrant en plus des dépenses comme la formation du personnel et les dépenses publicitaires. L'investissement présente ainsi les caractéristiques suivantes :

- Un engagement de fonds initial important, il engage l'entité à long terme
  - L'entité attend de cet investissement des flux nets de trésorerie positifs permettant de rentabiliser l'investissement ;
  - Il est risqué car les gains attendus sont incertains ;

- Il nécessite un financement à long terme

### **2.2/ Caractéristiques d'un projet d'investissement :**

#### **2.2.1/ Le capital investi**

Il s'agit de la trésorerie investie par l'entreprise dans le projet. Le capital investi comprend :

- Le prix d'achat HT (ou en TTC) ;
- Les frais accessoires (frais de transport et d'installation notamment) ;
- Le coût de formation du personnel.
- L'augmentation du besoin en fonds de roulement (BFR) : les investissements permettent une hausse du chiffre d'affaires qui débouche sur une hausse des créances clients, des stocks de matières premières et de produits finis. L'impact est donc négatif sur la trésorerie. Néanmoins ce décalage est rattrapé à la fin de la durée de vie de l'investissement.

#### **2.2.2/ La durée de vie**

La connaissance de la durée de vie de l'investissement est indispensable pour évaluer les gains attendus. On retient la durée pendant laquelle le projet génère des flux de trésorerie positifs. À défaut d'information précise à ce sujet, on retient dans ce cas la durée d'amortissement de l'immobilisation.

#### **2.2.3/ La valeur résiduelle**

La valeur résiduelle représente le prix de revente de l'investissement à la fin du projet. Cette revente permet le plus souvent de dégager une plus-value dans la mesure où l'immobilisation est généralement totalement amortie. Pour l'évaluation du flux de trésorerie correspondant, on retient une valeur résiduelle nette d'impôt sur les bénéfices.

#### **2.2.4/ Les flux de trésorerie générés par l'investissement (cash-flow) :**

Afin d'établir le tableau des flux nets de trésorerie, y aura lieu de calculer, l'excédent brut d'exploitation, la capacité d'autofinancement de l'entreprise pour obtenir le résultat net (après impôt), calculer les besoins en fonds de roulement (BFR), ainsi se détermine les FNT.

### 2.2.5/ Les étapes du calcul

L'évaluation des flux nets de trésorerie prévisionnels générés par le projet va permettre de mesurer sa rentabilité. Les encaissements et décaissements sont obtenus tout au long de l'année. Par simplification des calculs, on considère qu'ils sont obtenus en fin d'année. La détermination des flux nets de trésorerie s'opère selon les étapes suivantes :

1. Calcul des excédents bruts d'exploitation dégagés chaque année par l'investissement

$$\text{EBE} = \text{Valeur ajoutée corrigée} - (\text{frais de personnel} + \text{Impôts et taxes} + \text{Frais divers} + \text{Transferts de charges d'exploitation})$$

2. Calcul du résultat net après impôt

$$\text{Résultat net après impôt} = \text{EBE} - \text{Dotations} - \text{impôts sur les bénéfices}$$

3. Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

$$\text{CAF} = \text{Résultat net} + \text{Dotations aux amortissements}$$

4. Calcul du BFR annuel

$$\text{BFR} = \text{Créances clients} + \text{Stocks} - \text{Dettes fournisseurs}$$

5. Détermination des flux nets de trésorerie (FNT) ou cash-flow

$$\text{FNT} = (\text{CAF} + \text{Récupération BFR} + \text{Valeur résiduelle}) - (\text{Investissement} + \text{Augmentation du BFR})$$

### 03 / Les typologies du crédit d'investissement :

Le crédit d'investissement ou (ou crédit à moyen et long terme) finance l'actif immobilisé du bilan.

C'est avec ces immobilisations que l'entreprise réalise sa mission sociale. Son remboursement est assuré essentiellement par les résultats dégagés par l'entreprise. La durée du crédit d'investissement à moyen terme est de deux ans à sept ans. Au delà commence le crédit d'investissement à long terme, crédit qui ne dépasse que rarement vingt ans.

#### 3.1/ Le crédit à moyen terme d'investissement (CMT) :

« Le crédit à moyen terme d'investissement s'inscrit dans la fourchette deux ans à sept ans. Il est essentiellement accordé pour l'acquisition de biens d'équipement amortissable entre huit ans et dix ans... »<sup>1</sup>.

L'octroi d'un crédit à moyen terme fait, de la part du banquier, l'objet d'une étude poussée, car le risque provient de la durée et de l'importance du prêt. Il faut étudier les incidents sur le marché de mise en place de cet équipement et prévoir la situation financière de l'entreprise, compte tenu de son nouvel outil de production et de ses charges nouvelles.

Ceci nécessite l'élaboration d'un plan provisionnel de financement pluriannuel qui mettra en parallèle l'ensemble des ressources et emplois de l'emprunteur, afin de dégager les possibilités futures de l'entreprise à faire face à ses dettes et s'assurer le dénouement normal de l'opération de crédit.

Les crédits à moyen terme constituent un avantage pour la banque, selon la loi 90-10 relatives à la monnaie et au crédit, les crédits à moyen terme sont éligibles au refinancement auprès de la Banque d'Algérie.

---

<sup>1</sup> - F. Bouyakoub : « L'entreprise et le financement bancaire », édition CASBAH, Alger, 2003.p252

### **3.2/ Le crédit à moyen terme réescomptable accordé par la Banque Centrale aux Banques secondaires :**

Pour pouvoir financer des opérations de crédit d'une durée relativement longue avec des dépôts essentiellement à court terme, Il faut résoudre un double problème : celui de donner aux banques de dépôts la possibilité de réescompter leurs crédits à moyen terme auprès de la Banque d'Algérie tout évitant que ce type de crédit n'entraîne un recours trop systématique aux ressources de l'Institut d'Émission et ne pèse donc exagérément sur la monnaie.

### **3.3/ Le crédit à moyen terme mobilisable relation Banque / Client :**

Ce type de crédit devait logiquement se substituer au crédit à moyen terme réescomptable. Pour récupérer la trésorerie engagée dans une opération de crédit à moyen terme, la banque pourrait mobiliser sa créance sur le Marché Monétaire. Mais cette possibilité n'existe pas encore en Algérie.

### **3.4/ Les crédits à long terme (CLT) :**

Le crédit à long terme s'inscrit dans la fourchette huit ans / vingt ans. Il finance les immobilisations lourdes, notamment des constructions. Les banques accordent peu de ce type de crédits, en raison de son long délai de remboursement qui nécessite des ressources de durée compatible. Toutefois, les banques font de la transformation en affectant des ressources à court terme dans des financements longterme, dans l'espoir qu'il y aurait toujours de nouveaux dépôts même à vue qui viendraient en substitution à ceux immobilisations dans les crédits à long terme. Ce genre de crédit est surtout octroyé aux particuliers sous forme de crédits immobiliers, pour l'acquisition de logement. Ce type d'opération porte généralement sur un certain nombre de produits spécifiques, tels que les ordinateurs. Dans ce cas d'espèce, l'industriel devient locataire des ordinateurs qu'il a lui-même fabriqué, pour les louer à son tour à des tiers.

### **3.5/ Crédit-bail :**

C'est une opération par laquelle une entreprise demande à une société financière (qui peut être une banque) d'acheter à sa place un bien mobilier ou



immobilier et de le lui louer pendant une période convenue à l'avance, suffisante pour permettre son amortissement intégral. À la fin de cette période, trois solutions s'offrent généralement à l'entreprise : demander le renouvellement du contrat de location ; restituer le bien à l'établissement du crédit bail ; l'acquérir moyennant un prix convenu appelé valeur résiduelle, tenant compte des versements effectués à titre de loyer. Tant que cette option d'achat n'est pas exercée, le bailleur reste propriétaire du bien. Les contrats de bail peuvent financer des biens mobiliers ou immobiliers.

### **Section 03 Approche théorique d'un crédit d'investissement**

Dans cette section nous présentons la constitution du dossier et l'étude technico-économique du projet d'investissement.

#### **1.1/ Constitution du dossier de crédit d'investissement :**

Tout demandeur d'un crédit d'investissement doit constituer un dossier qui comporte tous les documents que le banquier juge utiles, ces documents peuvent être administratifs, juridiques, économiques, techniques, comptables, financiers et fiscaux et cela lui permet d'appréhender la situation générale de l'entreprise et de faire une étude convenable. Le dossier doit être fourni est composé de :

##### **1.1.1/ Demande de crédit d'investissement :**

Cette demande doit porter le nom et le prénom du demandeur de crédit ainsi l'adresse sur le montant et la durée du crédit sollicité, le montant de sa participation au financement du projet et les garanties proposées.

##### **1.1.2/ Étude technico-économique du projet d'investissement**

L'étude technico-économique porte sur l'analyse de viabilité du projet une fois le banquier a rassemblé les différents documents concernant le client et son projet, cette étude est la première étape de l'analyse du dossier

## Chapitre I : Généralités Sur le Financement et les Crédits Bancaires

---

d'investissement. Elle comporte une présentation du promoteur et son activité et une présentation du projet avec ses différents aspects (marché, commercialisation, technologie et l'analyse des coûts). Elle est généralement élaborée par des bureaux d'étude spécialisés.

### **1.1.3/ Documents administratifs, juridiques, commerciaux et comptables :**

Ces documents se regroupent en :

- ✓ Copie conforme du registre de commerce ou tous autres documents justifiant l'autorisation d'exercice de l'activité projetée ou exercée (agrément, autorisation d'exploitation, carte fellah, etc....)
- ✓ Copie dûment légalisée des statuts pour les personnes morales
- ✓ Copie certifiée conforme du BOAL (Bulletin Officiel des Annonces Légales)
- ✓ Copie légalisée du titre de propriété, de la décision d'attribution ou de concession de terrain.
- ✓ Une copie de la décision d'octroi des avantages, délivrée par l'ANDI <sup>1</sup> (y compris ses annexes), faisant ressortir notamment le cout global du projet et le niveau des fonds propres prévus
- ✓ Les bilans et tableaux des comptes de résultats signés et étalés sur la durée du crédit
- ✓ Les factures pro forma et /ou contrat commercial pour les biens d'équipements à
  - ✓ Une expertise des dépenses réalisées et celles à réaliser dans le cadre du projet ; établit par un expert agréé
  - ✓ Tout justificatif de dépenses déjà réalisées
  - ✓ Une copie de permis de construire en cours de validité
  - ✓ Une copie du plan de masse, de charpente et de situation du projet à réaliser
  - ✓ Une copie de l'étude géologique du site et autorisation de concession et d'exploitation délivrée par les autorités compétentes pour les projets de mines et carrières
  - ✓ Une étude d'analyse de la qualité de gisement pour les projets de

---

<sup>1</sup> - ANDI : Agence National de Développement de l'Investissement

production de matériaux de construction et autre.

### **1.1.4/ Les documents fiscaux et parafiscaux :**

- ✓ Extrait de rôle assainit
- ✓ Attestation de mise à jour ou de non affiliation C.N.A.S
- ✓ Attestation de mise à jour ou de non affiliation C.A.S.N.O.S

L'intention du banquier est attiré sur l'impératif d'assurer le suivi des projets et de recueillir la documentation comptable dès sa mise en exploitation.

Ceci implique que les bilans doivent être réclamés même si le promoteur ne sollicite pas de crédits complémentaires. Ces mesures ont pour but d'assurer un suivi régulier des projets financés par la banque et une meilleure maîtrise des risques.

Par ailleurs, ces projets doivent faire l'objet de visites sur site au moins deux (02) fois par an par les chefs d'agences, afin de proposer aux comités de crédits concernés les mesures à prendre au cas où le projet est susceptible d'entraîner pour la banque le risque de non remboursement des créances.

### **1.2/ Identification de client et son environnement :**

Le client est une règle qui n'admet que des exceptions, il n'y a pas de modèle prédéfini qui le cerne exhaustivement. Par souci d'appréciation du risque, et dans le cadre d'une démarche rationnelle qui tient compte des spécificités de chaque client, le banquier devrait avoir tout le matériel intellectuel, technique et statistique aux fins d'une identification multidimensionnelle (juridique, économique, social, etc....) tout en tenant compte du contexte dans lequel évolue cette clientèle.

#### **1.2.1/ Les moyens permettant la collecte d'informations :**

Le banquier dispose de certains moyens mis à sa disposition, qui lui permet de mieux s'informer sur le demandeur du crédit, sur sa situation actuelle, ses antécédents, ses relations ainsi que son environnement.

### **1.2.2/ L'entretien avec le client :**

Après la réception du dossier du crédit, le banquier peut demander un entretien avec le client selon ; qu'il soit nouveau ou ancien. L'entretien permet au banquier d'avoir une idée plus claire sur le projet à financer, et se renseigner plus sur la stratégie envisagée par l'entreprise sollicitant le crédit.

Il permet en plus des éléments objectifs, d'avoir des éléments subjectifs nécessaires pour l'étude du dossier de crédit, qui est le but principale d'un entretien avec le client. Le banquier en se basant sur son expérience dans le domaine, peut fixer la moralité du client, son expérience de gestion, ses performances et ses espérances.

### **1.2.3/ La consultation du service des renseignements commerciaux :**

Pour avoir les informations plus précises sur les clients qui viennent solliciter des crédits, le banquier peut s'adresser au service des renseignements commerciaux de la banque, qui est chargé de la collecte des informations sur les entreprises de la localité.

### **1.2.4/ La consultation des fichiers de la Banque d'Algérie :**

La Banque d'Algérie a mis à la disposition des banques et des établissements financiers des fichiers centraux chargés de la collecte des informations relatives aux clients des banques et établissements financiers.

En vertu de l'article 56 de 90 /10 du 14 avril 1990 abrogée par la loi relative à la monnaie et au crédit de l'ordonnance du 26 août 2003 complétée et modifiée en 2010 ; pour connaître l'évolution de la conjoncture économique, de la monnaie et du crédit, la banque d'Algérie peut demander aux banques et aux établissements financiers de lui fournir toutes statistiques et informations qu'elle juge utiles.

Le banquier a l'obligation d'informer la banque d'Algérie sa clientèle, entreprise et particuliers, et en cas de nécessité il peut consulter ses fichiers centraux pour avoir ce qu'il désire sur son client.

## Chapitre I : Généralités Sur le Financement et les Crédits Bancaires

---

Ces fichiers sont respectivement, la centrale des impayés. La centrale des risques, et la centrale des bilans.

### **A) La centrale des impayés**

Selon l'article 03 du règlement 92/02 du 22 mars 1992 portant organisation et fonctionnement de la centrale des impayés :

« La centrale des impayés est chargés pour chaque instrument de paiement et / ou de crédit :

- D'organiser et de gérer un fichier central des incidents de paiement et des éventuelles suites qui en découlent
- De diffuser périodiquement auprès des intermédiaires financiers et de toute autre autorité concernée la liste des incidents de paiement avec leurs éventuelles suites »

Le banquier doit s'assurer que son client demandeur de crédit n'a pas enregistré d'incidents de paiements, et qu'il n'est pas frappé d'interdiction d'émettre des chèques.

Ainsi la Banque d'Algérie tient les banques et les établissements financiers, à déclarer à la centrale des impayés les incidents de paiement survenus sur les crédits qu'ils sont octroyés et/ou sur les instruments mis à la disposition de leur clientèle.

### **B) La centrale des risques**

L'article 02 du règlement 92 /01 du 22 mars 1992 portant organisation et fonctionnement de la centrale des risques dispose :

« La centrale des risques, a pour objet la collecte, la centralisation et la diffusion des risques bancaires et des opérations de crédit-bail faisant intervenir sur un organisme du crédit »

La Banque d'Algérie a mis l'obligation de la consultation de la centrale des

risques par les banques et les établissements financiers, pour l'appréhension de la situation d'endettement des clients, la banque doit obtenir une autorisation écrite par le client pour pouvoir se renseigner sur lui, selon l'article 06 du même règlement

### **C) La centrale des bilans**

Le règlement 26 /71 du 13 juillet 1996 précise les missions de la centrale des bilans en matière de la collecte, le traitement et la diffusion des informations comptable et financières des entreprises ayant obtenues un crédit auprès des banques et établissements financiers.

La création d'un fichier centrale des bilans, la Banque d'Algérie prépare les entreprises à adhérer librement à la centrale des bilans, et essaye de créer une relation indirecte entre les entreprises, les banques et la centrale des bilans.

## **2/ La consultation des services de renseignements juridiques :**

### **A) La consultation des services des hypothèques**

A titre de garantie, le client peut proposer au banquier des biens et immeubles. Le banquier doit s'adresser aux services des hypothèques pour s'assurer que les biens proposés n'ont pas été préalablement hypothéqués, il est délivré à cet effet un certificat négatif.

Dès que le client procède à l'hypothèque du bien en faveur de la banque, le banquier doit aussi vérifier l'existence de cette hypothèque dans les registres des services des hypothèques.

### **B) La consultation du greffe du tribunal**

Ainsi qu'à titre de garantie, le banquier doit consulter le greffe du tribunal pour s'assurer que les biens proposés par les clients en garanties n'ont pas été préalablement donnés à d'autres créanciers.

## **2.1/ La visite sur site :**

Pour vérifier que les informations fournis par le client sont proches de la réalité, le banquier doit effectuer une visite des locaux de l'entreprise.

Elle ne lui permet non seulement de découvrir la réalité, mais aussi de compléter ses informations à travers l'appréciation du patrimoine de l'entreprise, de la fonctionnalité des locaux, l'état des installations, l'efficacité dans la gestion des moyens matériels et des ressources humaines, ainsi que les perspectives d'évolution de l'entreprise.

### **2.2/ L'étude de la dimension historique et culturelle de l'entreprise :**

L'histoire de l'entreprise peut éclairer le banquier sur la culture de l'entreprise. La motivation et l'impact des décisions marquantes prises par ses dirigeants.

Avoir une idée sur le passé de l'entreprise permet au banquier d'apprécier l'évolution de celle-ci dans le temps. Il pourra s'intéresser notamment à la date et au contexte de sa création, aux modifications de sa forme juridique, à l'histoire et au portrait de ses hommes.

### **2.3/ L'identification de l'entreprise :**

Cette identification permet au banquier d'apprécier les risques relatifs à l'entreprise elle-même, ou ceux relatifs à son environnement interne ou externe.

### **2.4/ L'identification de l'entreprise par l'analyse de son environnement interne :**

L'analyse de l'environnement interne de l'entreprise permet au banquier d'avoir une idée sur l'entreprise en tant qu'entité juridique. Il doit aussi analyser son côté commercial ; technique et avoir une idée sur ses humains.

### **A) Aspect juridique de l'entreprise**

Le banquier doit savoir dans quelle forme est créée l'entreprise, et par quel régime est-elle régie ?

Il retrouvera la réponse à cette question en examinant les statuts de l'entreprise.

Le banquier peut évaluer le niveau du risque encouru par l'octroi du crédit, par la détermination des limites des engagements des associés, selon que l'affaire est sous forme de société ou sous forme individuelle.

### **B) Les moyens humains**

Le banquier doit s'intéresser dans son étude au facteur humain. Il s'agit de la confiance qui doit exister entre le prêteur et l'emprunteur, qui est basée sur l'honnêteté et la compétence de l'emprunteur dans son activité professionnelle. Ce n'est qu'avec le temps et après des relations suivies entre banquier et client, qu'une bonne appréciation de ces deux aspects peut se faire.

Le banquier doit d'abord examiner le curriculum vitae (C.V) des dirigeants : leurs décisions marquantes prises dans le passé, leurs moralités et leurs stratégies, parce que, c'est à travers ces informations qu'il puisse tracer l'avenir de la relation qui pourrait entre lui et l'entreprise. Ensuite, il doit analyser l'organigramme de l'entreprise pour avoir une idée sur les différentes structures d'administration et de gestion, ainsi que la prise des décisions, la circulation de l'information, et la délégation des pouvoirs.

La dernière analyse faite par le banquier c'est l'analyse du personnel, son expérience, sa qualification, et sa flexibilité avec les changements qui peuvent être internes ou externes à l'entreprise.

### **C) Les moyens matériels**

L'entreprise dispose de moyens qui entrent dans le processus de son activité. Le banquier doit s'interroger sur l'état des installations des équipements de l'entreprise, sur leur entretien, et leur coût. Il ne doit pas négliger de poser la question sur la propriété des locaux.



### D) Les moyens matériels

L'analyse commerciale doit porter sur les 4 p de McCarthy, qui est respectivement :

**-Product** (produit) : Le banquier s'intéressera à la position du produit sur le marché, à la gamme des produits, à leurs qualités, ainsi qu'au procès de fabrication.

**-Price** (prix) : Le banquier doit penser à la compétitivité des prix pratiqués. Il doit, en considérant la structure des prix, estimer les marges de manœuvre de l'entreprise quant au changement éventuel des prix, pour suivre l'évolution du marché.

**-place** (distribution) : Le banquier étudiera le mode de distribution retenu par l'entreprise, l'existence d'un réseau de distribution, la dimension de ce réseau, son efficacité et les coûts que génère la distribution.

**-Promotion** (communication) : L'entreprise mène-t-elle des actions de marketing pour valoriser son fonds de commerce ? Quel est le niveau des charges générées par la promotion, par rapport à ceux de la concurrence ?...

### E) L'analyse technique de l'entreprise

L'analyse technique de l'entreprise doit porter sur le processus de production, les caractéristiques des moyens rentrant dans ce processus, les besoins de l'entreprise et il doit localiser l'unité de production.

#### **3/ L'identification de l'entreprise par l'analyse de son environnement externe :**

Comme pour l'environnement interne de l'entreprise, l'analyse de l'environnement externe est très importante pour le banquier. Il a intérêt à étudier le secteur d'activité de l'entreprise, le marché qu'elle détient, ses concurrents, ses partenaires et la conjoncture économique et politique.

### A) Le secteur d'activité

Le banquier doit d'abord poser les questions suivantes : Est-ce que le secteur est saturé ? Est-ce qu'il est en pleine expansion ou en récession ? Et il doit comparer les éléments de réponses par rapport à l'entreprise notamment en ce qui concerne les risques de concurrence ou l'existence du monopole.

### B) Le marché

On entend par le marché, le lieu de confrontation entre l'offre et la demande. Le banquier doit donc réunir les éléments de réponses des questions concernant la dimension du marché et la position de l'entreprise sur ce marché, à savoir :

- \_ S'agit-il d'un marché local, régional, national, ou encore international ?
- \_ L'entreprise est-elle concurrentielle ?
- \_ Les parts de marché de l'entreprise sont-elles en progression ou en régression ?
- \_ L'entreprise s'adapte-elle aux changements qui surviennent sur le marché ?

### C) Les concurrents

Après l'étude du marché concernant l'entreprise, le banquier passe ensuite à l'analyse du risque lié à la concurrence. Il doit en premier lieu mettre le point sur le nombre des concurrents et leur importance, leur part du marché, leur capacité de production. Il essaye ensuite de comparer le rapport qualité / prix des concurrents à celui de l'entreprise et il ne doit pas négliger un élément très important qui est les conditions de vente.

### D) Les partenaires

L'analyse du crédit lié à l'environnement externe de l'entreprise doit porter sur les rapports entre l'entreprise, ses fournisseurs et ses clients :

- **Les fournisseurs** : Le banquier doit s'assurer qu'il n'aurait pas des perturbations dans les approvisionnements de l'entreprise, et ce par la diversification des fournisseurs, et qu'elle minimise les

approvisionnements de l'étranger, pour éviter le risque de rupture de stocks suite d'une réglementation visant à limiter les importations.

- **Les clients :** Pour faire écouler ses produits, l'entreprise cherche à augmenter sa part de marché, mais il arrive qu'elle voit sa part à la baisse, lors de la perte d'un nombre de clients importants et par conséquent son chiffre d'affaire diminue ce qui peut être la cause de l'augmentation des coûts de production.

L'entreprise court un autre risque de non-paiement à échéance. En générale les entreprises accordent des délais de paiement à leur clientèle et elles prennent le risque de ne pas être payé à l'échéance de ce délai. D'où l'obligation de division de ce risque sur plusieurs clients et le choix objectif des clients qui peuvent bénéficier d'éventuels délais de paiement.

### **E) La conjoncture économique et politique**

Le banquier doit s'intéresser au choix politico-économique des autorités qui peuvent favoriser ou défavoriser la situation de l'entreprise, notamment en matière des subventions du taux d'intérêt et des tarifs douaniers.

Le taux d'inflation et celui de la croissance économique sont des points de repères qui peuvent guider le banquier dans son analyse de la situation de l'entreprise et surtout sa situation future

#### **3.1/ La classification de la clientèle :**

Une entreprise peut bien afficher d'excellents résultats, sans qu'elle garde une bonne relation bancaire, c'est ce que doit savoir un banquier.

La banque a mis en place un système de classification de la clientèle sur la base des informations collectées par les moyens qu'elle dispose. Cette classification se fait selon des critères, qui sont respectivement :

#### **3.2/ L'ancienneté de la relation :**

En matière d'octroi de crédit, la date de l'entrée en relation avec le client permet au banquier de distinguer entre un ancien client ayant ouvert un compte au niveau de la banque pour y faire transiter toutes ses opérations, et un client qui a ouvert un compte uniquement parce qu'il a besoin d'un concours bancaire.

### **3.3/ Les mouvements d'affaires confiés :**

Le banquier ne financera pas un client qui centralise son chiffre d'affaire ailleurs que ses guichets.

Pour vérifier ce détail, on doit rapporter le mouvement d'affaires confié (ayant transité par le compte au niveau du guichet) au chiffre d'affaires déclaré par le client.

### **3.4/ Le niveau d'utilisation des crédits accordés**

Le banquier doit surveiller en permanence le niveau d'utilisation des crédits consentis, et ce dans le but de cerner les besoins réels de l'entreprise. En effet le banquier doit distinguer les besoins réels de l'entreprise de ceux exprimés.

### **3.5/ Les incidents de paiement**

Les incidents de paiement constituent des fautes graves, qui dans le cas de leur fréquence dénotent le non sérieux du client et /ou une difficulté à tenir ses engagements.

Les principaux incidents de paiement concernent les émissions de chèques sans provision, le non-paiement d'une traite à échéance ou encore le non remboursement d'une créance privilégiée, généralement sanctionnée par une saisie-arrêt ou un avis à tiers détenteur.

### **Conclusion**

II Nous avons essayé à travers ce chapitre d'illustrer le différent mode de financement des investissements qui sont généralement des crédits à moyen et long terme. La durée du crédit diffère d'un projet à un autre, selon l'investissement à financer, soit léger, pour les équipements de production, ou lourd pour les constructions. Ce dernier type de crédit est moins pratiqué par nos banques commerciales en raison de l'absence de ressources permanentes. Le crédit d'investissement engendrent des risques importants pour le banquier du moment que les prévisions sont d'autant plus difficiles que le terme éloigné. En effet, lorsque le banquier accepte de financer un investissement, il s'associe avec l'entreprise pour une longue durée, et dans ce cas là, les facteurs humains et économiques revêtent une importance beaucoup plus grande que pour le crédit d'exploitation. Pour assurer une bonne issue de ce type de crédit, le banquier se doit de mener une étude minutieuse et approfondie de la demande de crédit, tout en analysant les capacités de l'entreprise à dégager des résultats permettent le remboursement du crédit à terme

# **CHAPITRE II**

## **Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement**

### **1/Etude de la viabilité du projet**

L'analyse de la viabilité ou l'étude technico-économique d'un projet est un préalable à toute appréciation de la rentabilité du projet, dans le sens où l'on ne peut pas parler de la rentabilité d'un projet qui est jugé non-viable. Cette étude technico-économique est élaborée généralement, par des bureaux d'études spécialisés. Elle se présente comme un dossier donnant une vision approfondie des différents aspects permettant d'apprécier la faisabilité du projet envisagé. Elle comporte généralement deux parties : une présentation du projet et des promoteurs et une analyse portant sur les différents aspects ayant trait au marché, à la commercialisation ainsi qu'aux données techniques du projet.

#### **1.1/ Présentation de l'activité et du promoteur :**

Dans ce qui suit, nous allons présenter à la fois l'activité et le promoteur.<sup>1</sup>

##### **A) : Présentation de l'activité**

Il s'agit d'une définition de l'activité principale et, éventuellement, les activités accessoires envisagées.

##### **B) : Présentation du promoteur**

Elle se fait à travers les fiches techniques élaborées par promoteur. Celles-ci comportent des éléments d'appréciation importants qui doivent intéresser le banquier, notamment :

- L'âge ;
- L'expérience professionnelle et/ou les diplômes ;
- Le patrimoine personnel.

##### **C) : Présentation du projet**

L'étude économique de projet permet au banquier de savoir si le projet est économiquement viable. Cette partie est consacrée à la présentation du projet, ses caractéristiques, sa finalité et l'activité visée. D'autres éléments doivent être abordés tels

---

<sup>1</sup> - Madjour M. : *Etude des conditions d'octroi du crédit, mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque, 2005, p 72*

que : <sup>1</sup>

- **La nature du projet** : en d'autres termes, en quoi consiste le projet exactement (Acquisition de machines, construction de locaux, etc.) ;
- **L'impact du projet** : le banquier doit s'intéresser davantage aux impacts multidimensionnels qui seront générés par la réalisation du projet ;
- **L'impact sur le plan économique** : en matière de création d'emplois, de substitution aux importations et de la réalisation de l'intégration économique ;
- **L'impact sur l'environnement** : Il faut vérifier si le projet a un impact négatif sur l'environnement.

### **: L'analyse du marché**

L'étude du marché est une analyse quantitative et qualitative d'un marché, c'est-à-dire l'offre et la demande réelles ou potentielles d'un produit ou d'un service afin de déterminer les quantités que l'entreprise pourrait écouler sur le marché <sup>2</sup>

### **1.2/ L'analyse commerciale**

Si effectivement, par le passé, il consistait plus pour l'entreprise à écouler la marchandise qu'elle avait produite, il s'agit plus aujourd'hui d'identifier les besoins du marché et de ne produire que ce qui peut être vendu. L'étude commerciale porte sur des éléments qualitatifs qui doivent retenir l'attention du banquier. Cette analyse dépend essentiellement de l'entreprise et elle est axée sur « *les quatre (04) P de Mc Carthy* » <sup>3</sup> à savoir :

- A) : Product (le produit)** : en matière de produit, l'évaluateur devra s'intéresser à la qualité du produit, sa gamme, aux produits de substitution et à son degré d'obsolescence. Il convient donc de se poser les questions suivantes :

À quelle catégorie appartient le produit ? Est-il de qualité ? Existe-t-il des produits de

---

<sup>1</sup> - Madjour M. (2005), *op. cit.*, p 74

<sup>2</sup> - Bellal D. : *Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaire, mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque, 2006, p 60.*

<sup>3</sup> - *Les quatre (04) P de Mc Carthy font partie d'un concept développé dans sa thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle de l'Université du Minnesota, définissant les forces de la stratégie commerciale à adopter par l'entreprise moderne*



## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

---

substitution ? Quelles sont ses particularités ? Quel est le cycle de vie du produit (lancement, croissance, maturité, ou déclin) ?

- B) : Price (*le prix*) :** le banquier devra porter son attention aux prix pratiqués par les concurrents et les comparer à ceux que souhaite adopter l'entreprise selon le choix de la stratégie. Cette dernière peut être de pénétration ou d'écrémage.
- C) : Place (*la distribution*) :** concernant ce point, il faudra s'intéresser au mode et le circuit que l'entreprise utilise pour la distribution de son produit et aux performances du service après-vente.
- D) : Promotion (*la communication*) :** il convient de s'intéresser aux différents types de support publicitaires que l'entreprise utilisera pour faire connaître son produit et aux frais de promotion en tenant compte de la concurrence

### 1.3/ L'analyse technique

L'appréciation de la faisabilité du projet est subordonnée à la bonne maîtrise de ses caractéristiques techniques. C'est pourquoi le banquier doit, pour se prémunir contre le risque de non réalisation du projet donc de non-remboursement du crédit, recueillir le maximum d'informations relatives aux éléments suivants <sup>1</sup> :

#### 2.1/ Le processus de production

Les techniciens peuvent en général choisir entre plusieurs procédés possibles pour atteindre le résultat tracé. Dans de nombreux cas le choix du processus de production sera dicté par des considérations techniques ou économiques évidentes (imposition de certaines matières premières). Toute réussite dans le choix du procédé est synonyme d'une diminution du prix de revient et une amélioration de la compétitivité du produit.

#### 2.2/ Les caractéristiques des moyens de production

On devra s'assurer que les moyens de production choisis permettront d'assurer un niveau de production en rapport avec les capacités d'écoulement des biens et services, tout

---

<sup>1</sup> - Madjour M. (2005), *op. cit*, p 67 et 68.

## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

en limitant le montant des charges de production. Ce choix devra aussi prendre en compte les conditions ultérieures de fonctionnement.

### **2.3/ Les besoins de l'entreprise**

Après avoir opté pour un processus (ou procédé) et moyen de production, il s'agira de cerner d'une manière précise les besoins intervenant durant les périodes d'investissement (infrastructures, matériels divers) et la période d'exploitation (Matières premières, eau, énergie, personnel, etc.).

### **2.4/ L'implantation de l'unité de production**

L'implantation de l'unité de production aura une incidence plus ou moins grande sur le projet, selon la nature de l'activité projetée. L'implantation devra être choisie de manière à faciliter au maximum l'exploitation de l'entreprise (disponibilité des commodités, voie d'accès)

L'implantation du projet près de la source d'approvisionnement contribue à la diminution du coût de revient du produit. Ce qui permet à l'entreprise de pratiquer des prix concurrentiels et gagner davantage de parts du marché.

### **3.1/ Le planning de réalisation**

Il doit faire apparaître les délais de réalisation du projet et par conséquent, la date d'ouverture du chantier, la date de signature des contrats avec les fournisseurs, la date du début et de fin de montage, la date de début des essais ainsi que la date d'entrée en exploitation.

L'évaluateur devra s'assurer que les délais assignés seront respectés. Il devra aussi connaître le taux d'avancement du projet qui est un indicateur du sérieux du promoteur. Il ne doit pas perdre de vue que tout retard survenu engendre de nouveaux coûts et de nouvelles contraintes dans la réalisation du projet (exemple : augmentation du prix des machines à acquérir).

### 3.2/ Coûts et financement de projet

L'étude des coûts et du financement passe par l'appréciation des coûts d'investissements et l'élaboration du schéma de financement.

#### ➤ **Appréciation des coûts d'investissement et d'exploitation**

Il s'agit de recenser tous les coûts d'investissement et d'exploitation susceptibles d'intervenir dans le projet. Il faut que l'appréciation des coûts soit exhaustive et crédible (aucun coût ne doit être omis).

#### ➤ **Schéma de financement**

Le schéma de financement consiste à prévoir des ressources de financement pour couvrir les besoins du projet. Les ressources doivent être choisies de manière à couvrir tous les besoins d'investissement et d'exploitation et permettre à l'entreprise de rembourser ses dettes par des moyens générés par son activité.

### 3.3/ Analyse financière du projet

Dans cette section il sera question d'évaluer la performance financière de l'entreprise en essayant de définir les différents indicateurs financiers de l'entreprise.

### 3.4/ Critères d'analyse intervenant dans la prise de décision

A partir des informations fournies par l'entreprise, précisément les documents comptables, les banques étudient la solvabilité de cette dernière. Les dossiers de demande de crédit subissent donc une évaluation ou encore une étude approfondie de l'entreprise.

#### **A) : Analyse économique**

L'analyse financière n'est pas suffisante pour appréhender une entreprise dans sa complexité. L'analyse économique de l'entreprise va permettre d'évaluer le risque économique qu'elle court en abordant ses réalités industrielles, commerciales et humaines.

Cette étude doit s'appuyer sur les nombreux paramètres qui composent la vie de l'entreprise

: sa direction, la détention du capital, le contexte juridique et historique dans lequel elle

## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

évolue, ses produits et ses parts de marché, sa structure de production, ses modes de commercialisation, ses perspectives de croissance à long terme <sup>1</sup>.

### B) : L'analyse de l'équilibre financier

L'analyse financière permet d'avoir une vision chiffrée a posteriori de l'évolution d'un organisme. Elle permet à la fois de mieux connaître ce dernier et de mieux évaluer ses atouts et ses faiblesses. Cette technique permet d'évaluer un certain nombre de risque auxquels l'organisation pourrait se voir exposer. Un certain nombre d'éléments sont nécessaires pour une meilleure analyse de l'équilibre financier.

- **L'analyse de bilan** : Le bilan doit être considéré comme un cliché qui traduit la situation patrimoniale de l'entreprise à un moment donné <sup>2</sup>.

L'analyse de bilan s'intéresse surtout aux fonds propres et au fonds de roulement qui permet d'apprécier la rentabilité et la solvabilité de l'entreprise. Le bilan informe aussi le banquier sur les engagements de l'entreprise avec d'autres institutions.

L'examen des capitaux propres vérifie si les dirigeants de l'entreprise maintiennent un rapport satisfaisant entre l'évolution des capitaux propres et l'endettement. En effet, lorsque ce rapport est positif, il met en relief l'indépendance financière d'une entreprise.

- **Le fond de roulement net global (FRNG)** : Le fond de roulement net global est défini comme « *La proportions des ressources durable que l'entreprise consacre au financement de ses actifs circulants ou emplois cycliques* » <sup>3</sup>.

Le (FRNG) est calculé, en général, par la différence entre les ressources et les emplois :

$$\text{FRNG} = \text{ressources stables} - \text{actif stable brut}$$

Le (FRNG) peut être évalué également par le bas du bilan :

$$\text{FRNG} = \text{actif circulant brut} - \text{dettes circulantes}$$

Trois cas de figure peuvent se présenter :

<sup>1</sup> - *www.memoireonline.com, consultés le 25 mars 2020.*

<sup>2</sup> - *www.memoireonline.com, consultés le 25 mars 2020.*

<sup>3</sup> - *Chiha K. : Finance d'entreprise, édition Houma, Alger, 2012, p 66*

## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

---

- **Fond de roulement est positif** : Dans ce cas, les ressources stables sont supérieures à l'actif immobilisé constitué, c'est-à-dire que les ressources stables couvrent les besoins à long terme de l'entreprise, l'équilibre financier est donc respecté et l'entreprise dispose grâce au fond de roulement d'un excédent de ressource qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.
- **Fond de roulement nul** : Dans ce cas, les ressources stables de l'entreprise sont égales à l'actif immobilisé constitué, c'est-à-dire que les ressources stables couvrent les besoins à long terme de l'entreprise. Mais, même si l'équilibre de l'entreprise semble atteint, celle-ci dispose d'aucun excédent de ressources à long terme pour financer son cycle d'exploitation.
- **Fond de roulement négatif** : Dans ce cas, les ressources stables de l'entreprise sont inférieures à l'actif immobilisé constitué c'est-à-dire que les ressources stables ne couvrent pas les besoins à long terme dans l'entreprise. La règle prudentielle de l'équilibre financier n'est donc pas respectée. L'entreprise doit donc financer une partie de ses emplois à long terme à l'aide des ressources à court terme ce qui lui fait courir un risque important d'insolvabilité.

Selon la règle fondamentale de finance, les ressources stables financent les emplois stables, l'idéal exigerait que le fond de roulement soit positif.

- **Besoin en fond roulement (BFR) <sup>1</sup>** : D'un point de vue financier, le degré de liquidités des emplois cycliques doit correspondre à celui de l'exigibilité du passif cyclique. En réalité, cette règle financière n'est souvent dépassée du fait de l'existence parmi les emplois cycliques des éléments qui ne se réalisent pas dans leur échéance normale.

Donc, la liquidité de ces éléments s'avère faible par rapport à l'exigibilité des éléments du passif à court terme.

L'inadéquation entre ces deux termes de liquidité et d'exigibilité fait apparaître un besoin en fonds de roulement, dans le cas contraire un excédent financier.

On parle de besoins en fonds de roulement lorsque le financement des emplois cycliques n'est pas couvert par des ressources de même nature.

---

<sup>1</sup> - Chiha K. (2012), *op. cit*, p 70.

## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

Le besoin en fonds de roulement se calcule par la différence entre les besoins et les ressources de financement du cycle d'exploitation hors trésorerie :

$$\text{Besoin en fonds de roulement} = \text{besoin de financement du cycle} - \text{ressources de financement du cycle}$$

Là aussi, trois cas de figure sont possibles :

- **Le besoin en fonds de roulement est positif** : Dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont supérieurs aux ressources d'exploitation. L'entreprise doit donc financer ses besoins à court terme soit à l'aide de son excédent de ressources à long terme (Fond de roulement), soit à l'aide de ressources financières complémentaires à court terme (concours bancaires).
- **Le besoin en fonds de roulement est négatif** : Dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont inférieurs aux ressources d'exploitation. L'entreprise n'a donc pas besoin d'exploitation à financer puisque le passif circulant excède les besoins de financement de son actif d'exploitation. L'entreprise n'a donc pas besoin d'utiliser ses excédents de ressources à long terme (fond de roulement) pour financer d'éventuels besoins à court terme.
- **Le besoin en fond de roulement est nul** : Dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont égaux aux ressources d'exploitation, l'entreprise n'a donc pas besoin d'exploitation à financer puisque le passif circulant suffit à financer l'actif circulant.

- **La trésorerie** : La trésorerie est un instrument permettant l'ajustement des différents mouvements de flux de recettes et de dépenses<sup>1</sup>.

Les notions fonds de roulement net global et besoin en fonds de roulement sont deux indicateurs financiers parfaitement complémentaires. Le premier représente l'effort fait par l'entreprise pour faire face au financement des besoins générés par son activité d'exploitation avec des capitaux stables, le second représente le montant des besoins d'exploitation et hors exploitation non couverts par les ressources cycliques d'exploitation et hors exploitation. La confrontation entre le FRNG et BFR permet de déterminer une nouvelle notion, celle de la « trésorerie ».

<sup>1</sup> - Chiha K. (2012), *op. cit.*, pp.76-77.

$$\text{Trésorerie nette} = \text{fond de roulement net global} - \text{besoin en fond de roulement}$$

L'analyse du solde de la trésorerie permet de se faire une idée sur la situation financière de l'entreprise. On a alors les situations suivantes :

- **La trésorerie nette de l'entreprise est positive** : Dans ce cas, les ressources financières de l'entreprise sont suffisantes pour couvrir les besoins (soit fond de roulement > besoin en fonds de roulement), ce qui signifie que la situation financière de l'entreprise est saine et qu'elle est même en mesure de financer un surcroît de dépenses sans recourir à un emprunt.
- **La trésorerie nette de l'entreprise est négative** : Dans ce cas, l'entreprise ne dispose pas de suffisamment de ressources financières pour combler ses besoins. Elle doit donc recourir à des financements supplémentaires à court terme (découvert bancaire) pour faire face à ses besoins de financement d'exploitation. Il y'a donc un risque financier à court terme si l'entreprise ne parvient pas à accroître rapidement ses ressources financières à long terme, ou à limiter ses besoins d'exploitation à court terme.
- **La trésorerie nette de l'entreprise est nulle** : Dans ce cas, les ressources financières de l'entreprise suffisent juste à satisfaire ses besoins (Fond de roulement = Besoin en fonds de roulement). La situation financière de l'entreprise est équilibrée mais celle-ci ne dispose d'aucune réserve pour financer un surplus de dépenses que ce soit en termes d'investissement ou d'exploitation.

### Section 02/ Analyse de la rentabilité de projet

#### 1.1/ analyse de la rentabilité de l'entreprise

En dehors du bilan, la banque fait également une étude du compte de résultat de l'entreprise. L'analyse du compte de résultat permet en outre de mesurer la rentabilité d'une entreprise, c'est à dire permet de mesurer dans quelle mesure, une entreprise, du fait de son activité de production, dégage un bénéfice ou au contraire une perte. La rentabilité d'une entreprise fait donc le rapport entre d'une part, les résultats obtenus par l'entreprise et d'autre part, les moyens utilisés pour arriver à ce résultat.

### 1.2/ L'analyse de compte de résultat

Pour affiner l'analyse du compte de résultat il est recommandé d'utiliser des indicateurs obtenus par un calcul simple de regroupement de comptes <sup>1</sup> : Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) qui correspondent à des différences significatives entre des produits et des charges, chacun de ces soldes constituant une étape supplémentaire dans la formation du résultat de l'exercice. La liste ci-après présente les soldes en cascade, chacun des soldes se déduisant du précédent.

**Solde n°1 : Marge commerciale (MC)** : La marge commerciale n'a de sens que pour les entreprises qui ont une activité commerciale de distribution de produits revendus en l'état.

Cette activité peut être la seule exercée par l'entreprise (Cas des entreprises de négoce pur).

Elle concerne aussi les entreprises mixtes qui ont à la fois une activité industrielle et commerciale.

**Solde n°2 : Production de l'exercice <sup>2</sup>** : il donne une mesure du volume globale d'activité de l'exercice. Il inclut, outre le chiffre d'affaire (bien et service vendue), ce qui a été fabriqué mais non encore vendus ainsi que le coût de production des immobilisations créent par l'entreprise.

$$\text{Production de l'exercice} = \text{Production vendue} + \text{Production stockée} + \text{Production immobilisée}$$

**Solde n°3 : Valeur ajouté (VA)** : La valeur ajoutée exprime la capacité de l'entreprise à

$$\text{La Valeur ajoutée} = \text{Marge commerciale} + \text{Production de l'exercice} - \text{Consommation de l'exercice en provenance de tiers}$$

créer des richesses dans ses activités économiques. Elle est mesurée par la différence entre la production et les consommations de biens et de services en provenance de tiers. Ces consommations sont des destructions de richesses qui font imputer dans le cadre d'un processus de transformation, sur les productions de l'exercice et sur la marge commerciale.

<sup>1</sup> - Bruslerie H. : *Analyse financière et risque de crédit*, édition Dunod, Paris, 1999, p135.

<sup>2</sup> - Pariente S. : *Analyse financière et évaluation d'entreprise*, édition Pearson Education, Paris, 2006, p18.



## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

**Solde n°4 : L'excédent brut de l'exploitation (EBE) <sup>1</sup>** : L'excédent brut d'exploitation est un solde particulier qui reprend le surplus créé par l'exploitation de l'entreprise après rémunération du facteur de production de travail et des impôts liés à la production.

$$\text{Excédent brut d'exploitation} = \text{Valeur ajouté} + \text{Subvention d'exploitation} - \text{Impôts et taxes} - \text{Charges personnelles}$$

**Solde n°5 : Le résultat d'exploitation** : Le résultat d'exploitation mesure la performance économique de l'entreprise sur le plan industriel et commercial, indépendamment de sa politique de financement et de sa stratégie fiscale, car il est calculé avant les charges financières et sans tenir compte de l'imposition des bénéfices. Son calcul ne prend en considération que les éléments d'exploitation encaissables et décaissables calculés et enfin de gestion courante.

$$\text{Résultat d'exploitation} = \text{EBE} + \text{Reprise sur provisions et transfert des charges} + \text{Autres produits} - \text{Dotations aux amortissements et provisions} - \text{Autres charges}$$

**Solde n°6 : Résultat courant avant impôts (RCAI)** : Le RCAI mesure la performance de l'activité économique et financière de l'entreprise. Il est intéressant de le comparer au résultat d'exploitation pour analyser l'incidence de la politique financière sur la formation de résultat. Il ne prend pas en considération les éléments de nature exceptionnelle et l'imposition des bénéfices.

$$\text{RCAI} = \text{Résultat d'exploitation} + / - \text{Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun} + \text{Produits financiers} - \text{Charges financières}$$

**Solde n°7 : Résultat exceptionnel** : Le résultat exceptionnel est le solde net des produits et des charges exceptionnelles, il retrace ce qui sort de l'activité habituelle de l'entreprise. Il représente le solde d'opérations peu fréquentes, telles que les cessions d'immobilisation, les dotations et reprises comptabilisées pour des raisons fiscales.

<sup>1</sup> - Bruslerie H. (1999), *op. cit*, p 137.

## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

$$\text{Résultat exceptionnel} = \text{Produits exceptionnel} - \text{Charges exceptionnelles}$$

**Solde n°8 : Résultat de l'exercice** : Il représente le cumul des résultats d'exploitation, financiers et exceptionnels, il correspond au résultat comptable dégagé dans le tableau de résultat (bénéfice ou perte) et présente au passif de bilan.

$$\text{Résultat net} = \text{RCAI} + \text{Résultat exceptionnel} - \text{participation des salariés} - \text{Impôts sur le bénéfice}$$

### 1.3/ La capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement est la ressource interne générée par les opérations enregistrées en recette et produits durant une période donnée. A l'issue de l'exploitation si toutes les opérations en suspens étaient réglées, l'entreprise disposerait d'un surplus de liquidité.

La capacité d'autofinancement peut être évaluée selon deux méthodes de calcul<sup>25</sup> :

- **La méthode soustractive** : La méthode soustractive explique la formation de la capacité d'autofinancement à partir de l'excédent brut d'exploitation (ou l'insuffisance), qui s'obtient par différence entre les produits encaissables et les charges décaissables de l'activité d'exploitation :

**Tableau n°01 : Calcul de la CAF par la méthode soustractive**

	Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance)
+	Transfert de charges (d'exploitation)
+	Autres produits (d'exploitation)
-	Autres charges (d'exploitation)
+ / -	Quotes-parts de résultat sur opération faites en commun
+	Produits financiers
-	Charges financières
+	Produits exceptionnels
-	Charges exceptionnels
-	Participation des salariés aux résultats
-	Impôts sur les bénéfices

=	<b>Capacité d'autofinancement</b>
---	-----------------------------------

**Source :** De La Bruslerie H. : Analyse financière information financière et diagnostic, éditionDunod, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, 2002, p42.

- **La méthode additive :** Cette seconde façon de calculer, conduit à partir du résultat net auquel il est ajouté les charges calculées (Dotation aux amortissements et aux provisions) ainsi que la valeur comptable des immobilisations cédées et duquel sont retranchées les reprises de charges calculées (Dotations aux amortissements et aux provisions) ainsi que les produits des immobilisations cédées.

**Tableau n°2 : Calcul de la CAF par la méthode additive**

	<b>Résultat net de l'exercice</b>
	+ Dotation aux amortissements, dépréciation et provisions
	- Reprise sur amortissement, dépréciation et provisions
	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés
	- Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés
	- Quotes-parts des subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice
	<b>= Capacité d'autofinancement</b>

**Source :** De La Bruslerie H : Analyse financière information financière et diagnostic, éditionDunod, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, 2002, p53.

### 1.4/ Calcul et appréciation des ratios

Un ratio est le résultat d'un rapport entre deux grandeurs homogènes permettant d'aboutir, grâce à un raisonnement dialectique, à des conclusions sur l'objet analysé. Il existe un nombre important de ratios ; certains sont d'une utilité incontestable, d'autre le sont moins. Le banquier est libre de créer des ratios dans la mesure où le rapport pris par le banquier peut affiner l'analyse. Les principaux ratios que nous aborderons sont :

- Les ratios d'activité ;

## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

- Les ratios de rentabilité ;
- Les ratios de liquidités ;
- Les ratios de solvabilités ;
- Les ratios de gestion.

### A) : Les ratios d'activité

Les ratios d'activité sont résumés dans le tableau n°03.

**Tableau n°03 : Les ratios d'activité**

Nature	Formule	Interprétation
Taux de profitabilité économique	$EBE / CAHT$	La profitabilité économique représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat pour un niveau d'activité mesuré par le chiffre d'affaire, la production ou la valeur ajoutée, compte tenu uniquement de son activité industrielle et commerciale.  Une baisse significative de ce ratio dans le temps, due à une diminution de l'excédent brut d'exploitation est préoccupante car elle se répercute sur la rentabilité de l'entreprise et sur le niveau d'autofinancement.
Taux de profitabilité économique nette	$R EXP / CAHT$	Ce ratio mesure la profitabilité des activités industrielle et commerciale indépendamment de la part respectivement des facteurs de production (travail, capital) et du mode de financement.
Taux de profitabilité financière	$RCAI / CAHT$	La profitabilité financière représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat pour un niveau d'activité mesuré par le chiffre d'affaire, en tenant compte des opérations financières.  Le taux de profitabilité financière doit être rapproché de celui de profitabilité économique pour analyser les effets de la politique financière de l'entreprise.

**Source :** Dahli N., Ferkal R., Gani S.: Diagnostic Financier au sein de l'entreprise. Cas CEVITAL de Bejaia, mémoire de licence en sciences de gestion, université de Bejaia, p 23.

### B) : Les ratios de rentabilité

C) La rentabilité s'exprime par le rapprochement des résultats aux moyens mis en œuvre pour obtenir ces résultats ; c'est-à-dire des capitaux engagés <sup>1</sup>. Les ratios de rentabilité sont synthétisés dans le tableau n°04.

### D) Tableau n°04 : Les ratios de rentabilité

Nature	Formule	Interprétation
Taux de rentabilité économique	EBE / CEPE	La rentabilité économique représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat à partir d'un montant de capital engagé pour l'exploitation. Ce ratio mesure la performance de l'exploitation. Plus ce ratio est élevé plus l'activité d'exploitation est efficace pour rentabiliser le capital d'exploitation.
Taux de rentabilité économique nette	R EXP / CEPE	L'évolution de ce ratio doit être comparée à celle du résultat d'exploitation pour confirmer ou infirmer l'amélioration de la performance des industrielles et commerciales de l'entreprise.
Taux de rentabilité financière	R CAI / CP	Le résultat net de l'exercice permet de mesurer la rentabilité des capitaux investis par les associés. Plus le taux de rentabilité financière est élevé, plus les associés actuels ou futurs sont confiants mais à condition qu'il ne correspond pas à une insuffisance des capitaux propres.

**Source** : Dahli N., Ferkal R., Gani S.: Diagnostic Financier au sein de l'entreprise. Cas CEVITAL de Bejaia, mémoire de licence en sciences de gestion, université de Bejaia, p 24.

### A) : Les ratios de liquidité

Ces ratios donnent dans une certaine mesure la solvabilité à court terme. Soit la

<sup>1</sup>- Chiha K. (2012), *op. cit*, p 88

## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

capacité de l'entreprise à faire face à ces dettes à court terme<sup>27</sup>. Ces ratios sont résumés dans le tableau n°05.

**Tableau n°05 : Les ratios de liquidité**

Ratio	Calcul	Interprétation
Ratio de liquidité générale	$\frac{\text{Actif réel net à moins de 1 an}}{\text{Passif réel à moins de 1 an}}$	Si le ratio est supérieur à 1, le FRF est positif et inversement. Ce ratio permet d'estimer dans quel mesure l'actif à court terme finance les engagements à court terme.  Malgré un ratio supérieur à 1, l'entreprise peut connaître des difficultés de trésorerie si l'exigibilité des dettes est plus rapide que la liquidité des actifs.
Ratio de liquidité restreinte (limitée)	$\frac{\text{Actif réel net à moins de 1 an}}{\text{Passif réel à moins de 1 an}}$	Ce ratio doit être proche de 1. Il mesure le degré de couverture des dettes à court terme par les créances à moins d'un an, les disponibilités et les valeurs mobilières de placement. Il faut veiller également à ce que la durée du crédit fournisseurs soit supérieure à celle du crédit clients.
Ratio de liquidité immédiate	$\frac{\text{Actif réel net à moins de 1 an}}{\text{Passif réel à moins de 1 an}}$	Ce ratio présente peu d'intérêt et doit être interprété avec prudence. Car un ratio sensiblement inférieur à 1 peut traduire soit des difficultés de trésorerie, soit au contraire une gestion de trésorerie proche de 0.

**Source :** Behadi S., Boudraham K. : L'étude d'octroi d'un crédit d'investissement. Cas d'un crédit d'investissement « BNA-DRE 191 » Bejaia, mémoire de Master en sciences de

## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

gestion, option : Finance d'entreprise, 2017, p 35

### B) : Les ratios de solvabilité

Ils mettent en rapport les données de bilan afin d'apprécier les équilibres financiers.

<sup>1</sup>Les ratios de liquidité sont synthétisés dans le tableau n°06.

**Tableau n°06 : Les Ratios de solvabilité**

Ratio	Calcul	Interprétation
Ratio de solvabilité générale	$\frac{\text{Actif réel net}}{\text{Total des dettes}}$	Ce ratio doit être supérieur à 1 pour que l'entreprise soit jugée capable de payer Ses dettes. Cependant, l'entreprise solvable peu présenté des risques de liquidités. D'où l'intérêt de compléter l'étude par les ratios de liquidité présentés précédemment.
Ratio d'autonomie financière	$\frac{\text{Capitaux propre}}{\text{Total des dettes}}$	D'après la norme, les capitaux propres doivent couvrir au minimum un tiers des dettes. Plus le ratio est élevé, plus l'autonomie financière est grande.

**Source :** Behadi S, Boudraham K. : L'étude d'octroi d'un crédit d'investissement. Cas d'un crédit d'investissement « BNA-DRE 191 » Bejaia, mémoire de Master en sciences de gestion, option : Finance d'entreprise, 2017, p36.

### E) : Les ratios de gestion

Les ratios de gestion permettent d'apprécier la politique de gestion des composants principaux du cycle d'exploitation menée par les dirigeants de l'entreprise <sup>2</sup>.

Trois ratios de gestion peuvent être calculés :

- **Le délai de rotation des stocks :** Ce ratio mesure la durée d'écoulement des stocks ; elle doit être appréciée en prenant en compte la nature et la saisonnalité de

<sup>1</sup> - Caby J., Koehl J. (2006), p 127.

<sup>2</sup> - Chiha K. (2012), op. cit, p 85.

## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

l'activité.

Un allongement de cette durée entraîne une augmentation du besoin en fond de roulement d'exploitation et inversement. Il se calcule à partir de la formule suivante :

$$\text{Rotation de stocks} = \text{Stock moyen} / \text{cout d'achat des marchandises} * 360 \text{ j}$$

- **Le délai de rotation du crédit clients :** Ce ratio mesure la durée moyenne en jour du crédit consenti par l'entreprise à ses clients. Un allongement de la durée a pour effet d'augmenter le niveau du besoin en fond de roulement d'exploitation et inversement. L'allongement de la durée du crédit client peut être dû soit à une mauvaise gestion de la relance des clients, soit à la qualité de la clientèle. Dans ces deux cas, des mesures correctives doivent être prises. Il se calcule à partir de la formule suivante :

$$\text{Durée moyenne} = \text{créances clients} + \text{effets escomptés} / \text{CA} * 360 \text{ j}$$

- **les délais de rotation du crédit fournisseurs :** Ce ratio mesure la durée moyenne en jour du crédit obtenu par l'entreprise de la part de ses fournisseurs. Il doit être, en principe, supérieur au ratio du crédit clients. Un allongement de la durée a pour effet de réduire le niveau du besoin en fond de roulement d'exploitation. Cependant, il est nécessaire de vérifier que l'allongement du crédit fournisseurs ne résulte pas de difficulté à respecter les échéances. Il se calcule à partir de la formule suivante :

$$\text{Durée moyenne} = \text{dettes fournisseurs} / \text{consommation en provenance} * 360 \text{ j}$$

## 2/ Analyse de la rentabilité du projet

Cette analyse aura pour but d'apprécier la rentabilité d'un investissement jugé viable à partir des flux de trésorerie qu'il générera durant toute sa durée de vie. Celle-ci sera axée sur les deux pôles suivants : - Rentabilité intrinsèque du projet ;

- Rentabilité après financement du projet.

### 2.1/ Rentabilité intrinsèque du projet



## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

Il s'agira de savoir si l'investissement que va initier le promoteur, après avoir été jugé viable, est rentable en lui-même. Pour ce faire, on devra calculer les flux de trésorerie dont expurgeront les éléments financiers, et les évaluer à travers certains outils d'analyse qu'on abordera ultérieurement. Pour cela, le banquier devra établir le tableau des emplois et ressources avant mise en place du schéma de financement et apprécier les flux calculés selon certains critères<sup>1</sup>.

### 2.2/ Elaboration du tableau avant financement

Il s'agit de la conception d'un tableau élaboré tel que ci-dessus. Celui-ci doit reprendre les postes suivants<sup>2</sup> :

- **Les emplois :** Ceux-ci sont composés des éléments suivants :

**Investissements :** Ce poste doit reprendre les montants à décaisser à chaque période en vue de la réalisation de l'investissement. Il sera obtenu sur la base de l'échéancier des investissements.

**Variation du BFR :** Le BFR est une rubrique essentielle dans le tableau de financement, celui-ci variera en fonction de l'évolution du chiffre d'affaire, induisant une variation à inscrire en emplois. Le BFR devra atteindre son seuil maximal dès que le projet aura atteint le régime de croisière.

- **Les ressources :** Celles-ci sont composées de :
  - **La capacité d'autofinancement (CAF) :** Celle-ci sera calculée à partir du résultat net :

$$LA\ CAF = \text{Résultat net} + \text{dotations aux amortissements et aux provisions}$$

- **La récupération du BFR :** Au terme de la durée de l'investissement, le BFR supporté par l'entreprise sera récupéré. Il deviendra ainsi une ressource à part à prendre en compte dans le tableau de financement. La résultante de la confrontation entre emplois et ressources donnera lieu aux flux net de trésorerie qui feront l'objet d'une évaluation destinée à connaître la rentabilité intrinsèque du projet.

### Tableau n°07 : Elaboration du tableau avant financement

<sup>1</sup> - Bou-Abdallah D. (2013), *op. cit*, p 81

<sup>2</sup> - *Idem*, p82.

## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

Rubrique	0	1	.....	N
Ressource :				
- Capacité d'autofinancement				
- Investissement				
- Récupération du BFR				
Total des ressources				
Emplois :				
- Investissement				
- Variation du BFR				
Total emplois				
Flux net de trésorerie				

**Source :** Behadi S., Boudraham K. : L'étude d'octroi d'un crédit d'investissement. Cas « BNA-DRE 191 » Bejaia, mémoire de Master en sciences de gestion, option : Finance d'entreprise, 2017, p 40.

### 2.3/ Les critères de rentabilité d'un investissement

Après avoir calculé les flux net de trésorerie, il s'agira pour l'évaluateur de les soumettre à certains tests en vue de faire sortir la rentabilité propre de l'investissement. Pour cela, il devra d'abord maîtriser la notion d'actualisation ; le but de cette opération étant de crédibiliser la comparaison entre des flux qui ne sont pas enregistrés au cours de la même période. Ensuite, il pourra procéder au calcul des indicateurs de liquidité et de rentabilité de l'investissement <sup>1</sup>.

Pour déterminer la rentabilité propre d'un investissement, le banquier doit analyser les flux de trésorerie calculés à partir du tableau emplois/ressources. Toutefois, il n'est pas possible de comparer des dépenses d'investissement enregistrées dans le présent et des recettes d'exploitation qui seront générées par le projet et qui interviendront dans le futur. D'où la nécessité d'actualiser tous les flux.

- **La notion d'actualisation :** L'actualisation est une technique qui consiste à trouver la valeur immédiate des flux futurs que générera le projet. Elle fait intervenir le taux d'actualisation qui peut être défini comme étant le prix de la renonciation à la liquidité.
- **Indicateurs de rentabilité de l'investissement :** Il s'agit principalement des indicateurs suivants :

<sup>1</sup> - Chiha K. (2012), *op. cit*, p144.

## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

### - La valeur actuelle nette (VAN)

La valeur actuelle nette peut être définie comme « *La différence entre la somme des cashflows nets d'exploitation actualisés calculés à l'aide d'un taux d'actualisation convenablement choisi, et celle du capital initialement investi*<sup>1</sup> ». Le taux d'actualisation utilisé représente le coût du capital dans le niveau varie selon les structures financières et les conditions d'obtention des ressources de financement de chaque entreprise.

Soit : I = Capital initialement investi

C<sub>t</sub> = Cash-flows attendus sur t

i = Taux d'actualisation

La valeur actuelle nette est égale à :

$$VAN = \sum_{t=1}^n C_t (1 + i)^{-t} - I$$

L'utilisation du critère de la VAN permet de :

- Donner une réponse sur l'acceptation des projets rentables (VAN > I) et le rejet des autres projets ;
- Choisir entre deux ou plusieurs projets celui qui dégage la plus forte valeur actuelle nette.

### • L'indice de profitabilité (IP)

La notion d'indice de profitabilité est directement liée à celle de la valeur actuelle nette. Il peut être obtenu par le rapport entre la valeur actuelle des cash-flows actualisés et le

$$IP = \frac{\sum_{t=1}^n C_t (1 + i)^{-t} - I}{I}$$

capital investi.

L'indice de profitabilité s'interprète facilement par référence à la valeur actuelle nette. Il peut être

- Supérieur à l'unité : IP > 1, il signifie que la valeur actuelle nette est positive, projet rentable ;

---

<sup>1</sup> - Chiha K. (2012), *op. cit.*, p.145-146.

## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

- Égal à l'unité :  $IP=1$ , la valeur actuelle du projet est nulle ;
- Inférieur à l'unité :  $IP<1$ , la valeur actuelle est négative, le projet n'est pas rentable.

- **Le taux de rentabilité interne (TRI)**

Le taux de rendement interne est le taux d'actualisation  $i_0$  pour lequel le total des valeurs actuelles des cash-flows d'exploitation d'un projet égal son capital investi. C'est donc le taux d'actualisation qui annule la valeur actuelle nette. Il se calcule de la manière suivante :

$$TRI = \sum_{t=1}^n Ct (1 + i_0)^{-t} - I = 0$$

- **Délai de récupération de l'investissement (DR)**

C'est le taux nécessaire pour récupérer l'investissement initial. Autrement dit, c'est le délai de recouvrement du capital investi. Sa formule est la suivante :

$$I_0 = \sum_{t=1}^n Ct (1 + i)^{-t}$$

**D'où :**  $DR = n$  : délai de récupération

L'investissement qui génère des flux constants son délai de récupération est calculé comme suit :

$$DR = I_0 / CF$$

### 3.1/ Analyse de la rentabilité après financement du projet

L'étude après financement a pour objectif de déterminer la rentabilité des capitaux engagés et l'impact de l'endettement sur la rentabilité des fonds propres. Elle sera, en outre, un outil de mise en place des conditions du crédit (taux, durée).

Cette étude, à la différence de l'analyse avant financement, intègre en sus des éléments avant financement :

## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

- Le plan de financement ;
- L'échéancier de remboursement ;
- Les frais financiers, les intérêts intercalaires et leur amortissement ;
- Le remboursement de l'emprunt ainsi que les dividendes.

**Tableau n°08 : Elaboration du tableau après financement**

Rubrique	Années					
	1	2	3	4	5	.....
<b>Ressource :</b>						
- CAF						
- VRI						
- Récupération du BFR						
- Apport personnels						
- Emprunt						
<b>Total ressources (A)</b>						
<b>Emplois :</b>						
- Investissement initial						
- Variation du BFR						
- Remboursement emprunt						
- Dividendes						
- Intérêts intercalaires						
<b>Total emplois (B)</b>						
<b>Flux de trésoreries (A) – (B)</b>						
<b>Flux de trésorerie cumulés</b>						

Source : De La Bruslerie H. : Analyse financière information financière et diagnostic, édition Dunod, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, 2002, p44.

L'analyse des flux après financement a pour objectif de déterminer la rentabilité des capitaux engagés dans l'investissement à savoir les fonds propres et les fonds empruntés

### 3.2/ Analyse de la Rentabilité des fonds propres

L'analyse de la rentabilité des fonds propres est plus importante pour les analystes car elle est plus réaliste (la rentabilité des actionnaires ignore les trésoreries annuelles générées durant toute la durée de vie du projet). La rentabilité des fonds propres fait intervenir dans son calcul dividendes et la trésorerie cumulée finale, mais les dividendes et toutes les trésoreries annuelles<sup>1</sup>.

Les critères utilisés sont les délais de récupération des fonds propres (DRFP), la valeur actuelle nette des fonds propres (VANFP) et le taux de rentabilité interne des fonds propres (TRIFP).

- **Délais de récupération des fonds propres (DRFP) :**

C'est le délai nécessaire pour récupérer les fonds propres à partir de la rémunération des actionnaires (Dividendes + Flux nets de trésorerie).

$$\text{DRFP} = [K_p + D_p + T_p]$$

- **La valeur actuelle nette des fonds propres (VANFP) :**

C'est le gain final qui fait l'entreprise, autre mot dit c'est le gain définitif des actionnaires à la fin de projet.

La VANFP peut être calculé comme suit :

$$\text{VANFP} = \sum_{t=0}^n \frac{K_p + D_p + T_p}{(1+i)^p}$$

$K_p$  : Capitaux propres investis

l'année p.  $D_p$  : Dividendes reçus

l'année p.

$T_p$  : Flux de trésorerie en

année p.  $i$  : Taux

---

<sup>1</sup> - Bellal D. (2006), op. cit, p 131.

d'actualisation

- **Taux de rentabilité des fonds propres (TRIFP)** : C'est le taux d'actualisation qui annule la VANFP. C'est  $i$  tel que  $VANFP = 0$

### **: Analyse de la rentabilité de l'emprunt**

L'emprunt peut être considéré comme étant un projet à part entière. A ce titre, on peut lui déterminer une valeur actuelle nette, un délai de récupération et un taux de rentabilité interne

- **Le délai de récupération de l'emprunt (DRE)** : C'est le délai nécessaire pour récupérer les fonds empruntés à partir des flux de trésorerie nette et des flux de remboursement.
- **La valeur actuelle nette de l'emprunt (VANE)** : Elle représente la part du gain du projet qui revient aux différents emprunts. Elle peut être calculée comme suite :

$$VANE = VANFP - VAN$$

- **Le taux de rentabilité interne de l'emprunt (TRIE)** : Le taux de rentabilité de l'emprunt et le taux d'actualisation pour lequel la somme des flux actualisés est nulle.

### ❖ **Relation TRI, TRIFP et TRIE :**

$TRIE < TRI \Rightarrow TRIFP > TRI \Rightarrow$  Effet de levier positif. Le promoteur a intérêt à emprunter.

$TRIE > TRI \Rightarrow TRIFP < TRI \Rightarrow$  Effet de levier négatif. Le promoteur n'a pas intérêt à emprunter. Mais si l'emprunt est indispensable, on doit s'assurer que la VANFP est positive.

### **Section 3 : Les risques du crédit d'investissement et ses garanties**

#### **1/ Les risques du crédit d'investissement**

L'expérience a maintes fois démontré qu'il n'y a pas de crédit totalement exempt de risque, quelles que soient les garanties dont il est assorti ; le risque est pratiquement inséparable du crédit. Le banquier doit donc toujours craindre que son portefeuille ne soit pas mobilisable auprès de l'institut d'émission ou que son débiteur ne puisse faire face à ses obligations dans les délais prévus, les risques bancaires sont multiples et ils ont de diverses origines, de ce fait on peut distinguer les risques de l'activité bancaire des risques opérationnels qui englobent les risques de fraudes, informatiques, juridiques, etc. La mauvaise gestion de ces risques peut causer la pérennité de la firme bancaire et donc son existence.

Les différents risques encourus par le banquier lors d'une opération de crédit sont :

- Le risque de non-remboursement ;
- Le risque d'immobilisation ;
- Le risque de taux ;
- Le risque de change ;
- Le risque de solvabilité

#### **1.1/ Le risque de non-remboursement**

Le risque de non-remboursement est le risque de défaillance d'une contrepartie sur laquelle est détenue une créance. C'est le risque de subir une perte dans l'hypothèse où le client se révélerait dans l'incapacité de faire face à ses engagements. Il constitue alors le risque majeur qu'encourt le banquier dans une opération de crédit. Les origines du risque de non-remboursement peuvent être liées à la qualité de la clientèle de l'emprunteur (risque particulier), à la conjoncture du marché ou de la branche d'activité dans laquelle opère l'entreprise (risque sectoriel) ou un ensemble de données macro-économiques défavorables (risque général).

#### **1.2/ Le risque d'immobilisation**



La notion du risque d'immobilisation est étroitement liée à l'équilibre devant exister entre les ressources et les emplois de la banque en matière de durée (inadéquation des échéances). Elle doit assurer un équilibre entre la liquidité de ses emplois et l'exigibilité de ses ressources. En fait, il faut toujours rechercher des ressources stables et surtout compatibles

Avec les crédits à accorder, pour ne pas se trouver pris au dépourvu lors des retraits massifs, éventuellement, des dépôts.

### 1.3/ Le risque de taux

Le risque de taux résulte de l'évolution divergente du coût des emplois de la banque par rapport au coût de ses ressources. Ceci peut compromettre sa marge d'exploitation. Afin de minimiser ce risque, le banquier doit opter pour des taux d'intérêt variables sur le crédit, afin de pouvoir apporter les réajustements nécessaires en fonction de l'évolution du marché.

- Le cautionnement solidaire Dans ce cas, la caution ne peut pas opposer aux créanciers le bénéfice de discussion. Le créancier peut poursuivre indifféremment le débiteur principal ou la caution.

**Remarque :** lors de recueil de la caution la banque exige généralement la souscription d'actes de cautions solidaires et indivisibles afin de se protéger contre ces moyens de défense.

### 1.4/ L'aval

Au terme de l'article 409 du code de commerce Algérien : « L'aval est l'engagement d'une personne de payer tout ou partie d'un montant d'une créance, généralement, un effet de commerce »<sup>1</sup>. Tout comme le cautionnement, l'aval est un acte consensuel qui doit être rédigé par écrit, mais à la différence de la caution, l'avaliste est toujours solidaire et ne bénéficie donc pas des droits de division et de discussion. Il est exprimé par la mention « bon pour aval » apposé sur le recto de l'effet suivi de la signature d'avaliseur, comme il peut être donné

---

<sup>1</sup> - D'après l'article 407 du code de commerce

par un acte séparé.

### **2/ Les garanties réelles**

La garantie réelle est le contrat par lequel un débiteur affecte un de ses biens, meuble ou immeuble ou paiement de sa dette. Elle peut prendre trois formes :

- Hypothèque : lorsque le bien affecté en garantie est un bien immeuble ;
- Nantissement : lorsque le bien affecté en garantie est un bien meuble ;
- Gage : lorsque le bien affecté en garantie est un matériel roulant.

#### **A. L'hypothèque**

Le contrat d'hypothèque est défini par l'article 882 du code civil Algérien comme étant : « Le contrat par le quel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser, par préférence aux créanciers inférieur en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe »<sup>1</sup>. L'hypothèque est une sureté réelle qui confère au créancier, s'il n'est pas payé à l'échéance le droit de suite (saisir et vendre le bien hypothéqué), le droit de préférence (être payé le premier par rapport aux créanciers inférieur au rang) et le droit de rétention (retenir le bien hypothéqué jusqu'au paiement de la dette). Selon le mode de constitution, il existe trois sortes d'hypothèques :

#### **2.1/ L'hypothèque conventionnelle :**

Est dite conventionnelle lorsqu'elle résulte d'une convention (contrat) établie en la forme authentique entre la banque et le débiteur pour garantir le paiement de la créance. Le contrat doit être inscrit à la conservation des hypothèques afin de renseigner les tiers du privilège de la banque et de donner rang à celui-ci.

#### **2.2/ L'hypothèque judiciaire :**

Elle découle d'une décision de la justice, obtenue par la banque ayant entrepris des poursuites contre le débiteur, afin de pouvoir prendre une inscription d'hypothèque que sur l'immeuble.

#### **2.3/ L'hypothèque légale :**

---

<sup>1</sup> - D'après l'article 644 du code civil

## Chapitre II : Le Financement Bancaire d'un Projet D'investissement

L'article 179 de la loi 90/10 du code 14/04/1990 relative à la Monnaie et au Crédit, stipule : « il est institué une hypothèque légale sur les biens immobiliers du débiteur au profit des banques et établissements financiers en garantie de recouvrement de leurs créances et des engagements consentis envers eux »<sup>1</sup>

Comme son nom l'indique, c'est une hypothèque qui résulte de la loi elle-même au profit de certains créanciers jouissant d'une protection légale.

### A / Le Nantissement

Selon l'article 948 du code civil Algérien : « le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier ou à une autre personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelque main qu'il passe par préférence aux créanciers chirographiques et aux créanciers inférieurs en rang ». Les biens pouvant faire l'objet d'un nantissement sont : les marchandises, les fonds de commerce, les valeurs mobilières, les matériels et outillages, etc.

### B/ Le Gage Véhicule :

Le gage de véhicule est une opération particulière régit par le code civil. C'est une procédure préfectorale qui s'effectue par une publicité du contrat de gage auprès de la wilaya,

Pour s'opposer à tout changement éventuel de carte grise et à délivrer un reçu d'inscription du gage qui permet de s'opposer à toute saisie du véhicule par d'autres créanciers et également aux droits de préférence et de suite.

*Remarque : Le gage de véhicule est un gage sans dépossession qui garantit les sommes ayant permis l'acquisition du véhicule gagé.*

### 2.4/ Les garanties complémentaires et assimilées

La banque peut exiger également comme garantie une délégation d'assurance dont la mise en jeu est liée à la réalisation du risque au sinistre éventuel. Il s'agit

---

<sup>1</sup> - D'après l'article 882 du code civil

de :

- Assurance incendie ;
  - Assurance tous risques pour le matériel roulant
  - Assurance multirisque professionnel pour les équipements, la marchandise, etc.
- Toutes fois, le contrat d'assurance doit être accompagné d'un « avenant de la subrogation » au profit de la banque.

### **3/ Les règles prudentielles en Algérie**

Les règles prudentielles dictées par la banque D'Algérie en 1991 et actualisées en 1994, visent à rationaliser la gestion des banques, en vue de prévenir les effets inflationnistes de la monnaie. Dans ces perspectives, le règlement n° 91/09 du 14 Août 1991 de la BANQUE D'ALGERIE à pour objet de fixer aux banques et établissements financiers, les règles de bonne gestion en matière de division et de couverture des risques, de suivi et de classement de créances par degré de risque encouru, de constitution de provisions et d'incorporation des intérêts courus sur les créances impayés, dont le recouvrement n'est pas assuré. (Article 1 du règlement). La nouvelle instruction N° 74/94 du 29/11/1994, abrogeant et remplaçant celle du 14 novembre 1991, a fixé les normes et les conditions d'application des règles prudentielles, qui se résume comme suit :

#### **3.1/ Ratio de division des risques**

La réglementation prudentielle a instauré en matière de contrôle du risque des ratios afin d'éviter la faillite aux banques et établissements financiers au cas où un ou plusieurs clients tomberaient en banqueroute

- Le montant des risques encourus sur un même client ne doit pas dépasser 25% du montant des fonds propres de l'établissement de crédit ;
- Le montant des risques encourus sur un groupe de clients dont les risques dépassent pour chacun d'entre eux 15% des F.P.N ne doit pas excéder 10 fois les fonds propres nets de l'établissement de crédit.

### 3.2/ Ratio de couverture des risques

Les banques doivent définir les limites du risque par la fixation de la limite maximale interprétée par le ratio de solvabilité appelé aussi le ratio « Cook ». Le ratio de solvabilité est le ratio le plus important auquel doivent se conformer les banques et les établissements financiers. Ce ratio est défini comme étant le rapport entre le montant des fonds propres nets des banques et celui de l'ensemble de risques de crédit qu'elles encourent du fait de leurs opérations. Ce ratio doit être au moins égal à 8% L'ensemble des éléments de l'actif et hors bilan sont affectés d'un coefficient de pondération variant selon le risque de crédit dont ils sont assortis. Plus précisément, la réglementation distingue quatre catégories de risque :

- Risque estimé à 0% pour les concours accordés à l'État ;
- Risque estimé à 5% pour les concours accordés aux banques et établissements financiers installés en Algérie ;
- Risque estimé à 20% pour les concours accordés aux banques et établissements financiers installés à l'étranger ; Risque estimé à 100% pour les créances sur les clientèles. Dans cette section nous avons présenté les différentes formes du crédit d'investissement. Ce dernier est destiné à financer des équipements qui génèrent par leur fonctionnement les fonds nécessaires au remboursement de l'emprunt.

### **Conclusion**

L'évaluation d'un projet d'investissement se déroule en deux étapes :

Une étude technico-économique et une étude de rentabilité.

Ces deux études sont indissociables, puisque l'une confirme que le projet est techniquement viable et l'autre confirme que l'affaire est financièrement rentable.

En évaluant le projet, compte tenu des risques à courir, le banquier décidera si le projet est finançable ou non. Il déterminera, d'une part, le schéma de financement le plus adéquat de façon à optimiser la rentabilité du projet. Et d'autre part, à assurer des conditions favorables de recouvrement de ses créances.

La complexité de l'étude dépend de la taille de l'investissement. Quelques volets de l'étude présentés peuvent ne pas être abordés et traités dans le cas d'un petit projet et d'autres

# **CHAPITRE III**

## **Etude D'un Cas Pratique d'un Financement Bancaire**

## Chapitre 03 Etude d'un cas de financement bancaire

### Section 01 : Présentation de la structure d'accueil :

#### 1-1 : Présentation de la banque nationale d'Algérie :

La première banque commerciale nationale, la banque nationale d'Algérie (BNA) a été créée le 13 juin 1966. Elle exerçait toutes les activités d'une banque universelle et elle était chargée en outre du financement de l'agriculture..

La restructuration de la BNA a donné naissance à une nouvelle banque, BADR, spécialisée dans le financement de la promotion du secteur rural.

La BNA a élargi son réseau et a mis à la disposition de sa clientèle 220 agences implantées sur tout le territoire national, chapotées par 20 directions régional (DRE).

Avec plus de 5000 collaborateurs, la BNA soutient tous les acteurs locaux dans la réalisation de leurs projets, et ce par des offres de financement adaptées et un accompagnement de qualité, ce qui contribue activement à l'épanouissement économique national.

Renommée par son statut d'école de formation continue et toujours en quête de qualification, d'égalité professionnelle et d'équilibre, la BNA offre à ses employés des formations qualifiantes et diplômantes.

La banque nationale d'Algérie est considérée comme la doyenne des banques algériennes. Durant toutes ces années, elle a connu, en tant qu'institution financière faisant partie intégrante du système bancaire algérien, deux périodes durant les quelles elle s'est assurée la fiabilité de ses clients, notamment à travers l'économie planifiée et l'étape de la mise en œuvre des réformes caractérisées par la libéralisation économique. Sa création s'est opérée dans un contexte particulier marqué par la volonté des pouvoirs publics de l'époque de naturaliser totalement les secteurs des finances.

À l'indépendance, 1962, on pouvait compter d'une vingtaine de banques dans le pays. Celles-ci, contrôlées par des français, se sont montrées réticentes quand à leur participation active dans le financement de l'activité économique, au regard notamment de l'option socialiste du pays. Des lors, il est apparu nécessaire pour les pouvoirs publics algériens de procéder à la réorganisation du système bancaire en vue de son adaptation aux nouvelles réalités et exigences algériennes. Lit-on dans un document retraçant les conditions dans lesquelles a été fondée cette banque. Ainsi précise-t-on de même sources, avec la nationalisation des établissements étrangers, deux banques ont été



### Chapitre III : Etude D'un Cas Pratique d'un Financement Bancaire

créées a savoir : la banque Centrale (BCA) le 13 Décembre 1962, et la caisse de développement (CAD), le 7 mai 1963, devenue plus tard la banque Algérienne de Développement.<sup>30</sup>

Suivant cette même volonté de l'Etat, est créés, le 13 juin 1966, la banque Nationale d'Algérie(BNA), considérée comme la première banque commerciale nationale. Ses activités tournaient autour des activités d'une banque de dépôt. Elle détenait, en outre le monopole du financement de l'agriculture. En 1982, elle a été restructurée par les pouvoirs publics en lui créant une nouvelle banque spécialisée. Cette dernière aura pour vocation principale la prise en charge du financement de la promotion du monde rural.

Avec la promulgation de la constitution de 1989 qui consacre l'abondant de l'option socialiste, « un corpus de texte juridique afférent aux réformes économiques ouvre des manières progressive, mais irréversible, la transition vers l'économie du marché », précise-t-on de même sources. Ainsi, selon le même document, « la loi n° 88-01 Du 12 janvier 1988 portant orientation des entreprises économiques vers leur autonomie a des implications incontestables sur l'organisation et les missions de la BNA, notamment par le retrait du trésor des circuits financiers qui se traduit, dans le nouveau système, par l'absence de centralisation de distribution par le trésor, la libre domiciliation des entreprises auprès des banques et enfin la non-automaticité des financements. «La loi 90-10 du 14 avril 1990 relative a la monnaie et au crédit pose, quant a elle, une refonte radicale du système bancaire en harmonie avec les nouvelles orientations économiques du pays. Elle pose des dispositions fondamentales, dont le passage a l'autonomie des entreprises publiques. »<sup>31</sup>

A partir de ce jour, la BNA, à l'instar des autres banques, est considérée « comme une personne morale qui effectue, a titre de profession habituelle et principalement, des opérations de crédit ainsi que la mise a disposition de la clientèle des moyens de paiement ». Parmi, ses prérogatives, la BNA peut également effectuer des opérations de change sur l'or, les métaux précieux et les pièces, le placement, la souscription, l'achat, la gestion, la garde et la vente des valeurs immobilières et tout produits financiers, le conseil et l'assistance financière et d'une manière générale par la banque d'Algérie. Sur le plan interne de la banque, « les réformes liées a ces deux textes fondamentaux ont donné lieu a une série d'actions multiformes, tant sur le plan institutionnel et organisationnel que sur celui de la gestion sociale »<sup>32</sup>

<sup>30</sup> - *Ammour. Benhalima : le système bancaire algérien : textes et réalités. Ed, dahleb, 1996, p.24.*

<sup>31</sup> - *Article N°213 de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative a la monnaie et au crédit.*

<sup>32</sup> - *Ordonnance N° 66-178 du 13 juin 1966 portant sur la création de la Banque Nationale d'Algérie.*

## 1-2 Présentation de l'agence 587 (BNA)

Adresse Bd kerim Belkacem-Iheddaden-06000

L'organisation de l'agence s'articule autour des principes suivants:

- L'optimisation de la fonction commerciale;
- Le renforcement des attributions opérationnelles et managériales du directeur et directeur adjoint;
- La séparation entre le front et le back office;
- l'émergence et l'ancrage de la fonction contrôle;
- l'intégration de l'espace automatique dans la gestion de l'agence.

L'agence est classée en fonction du niveau d'activité déployé, selon les catégories suivantes:

- Agence principale;
- Agence de première catégorie;
- Agence de deuxième catégorie;
- Agence de troisième catégorie.

L'agence est placée sous la responsabilité d'un directeur secondé, selon le niveau d'activité par:

- Deux (02) directeurs adjoints chargés respectivement du front et du back office pour les agences principales et de première catégorie;
- Un (01) directeur adjoint pour les agences de deuxième et troisième catégorie.

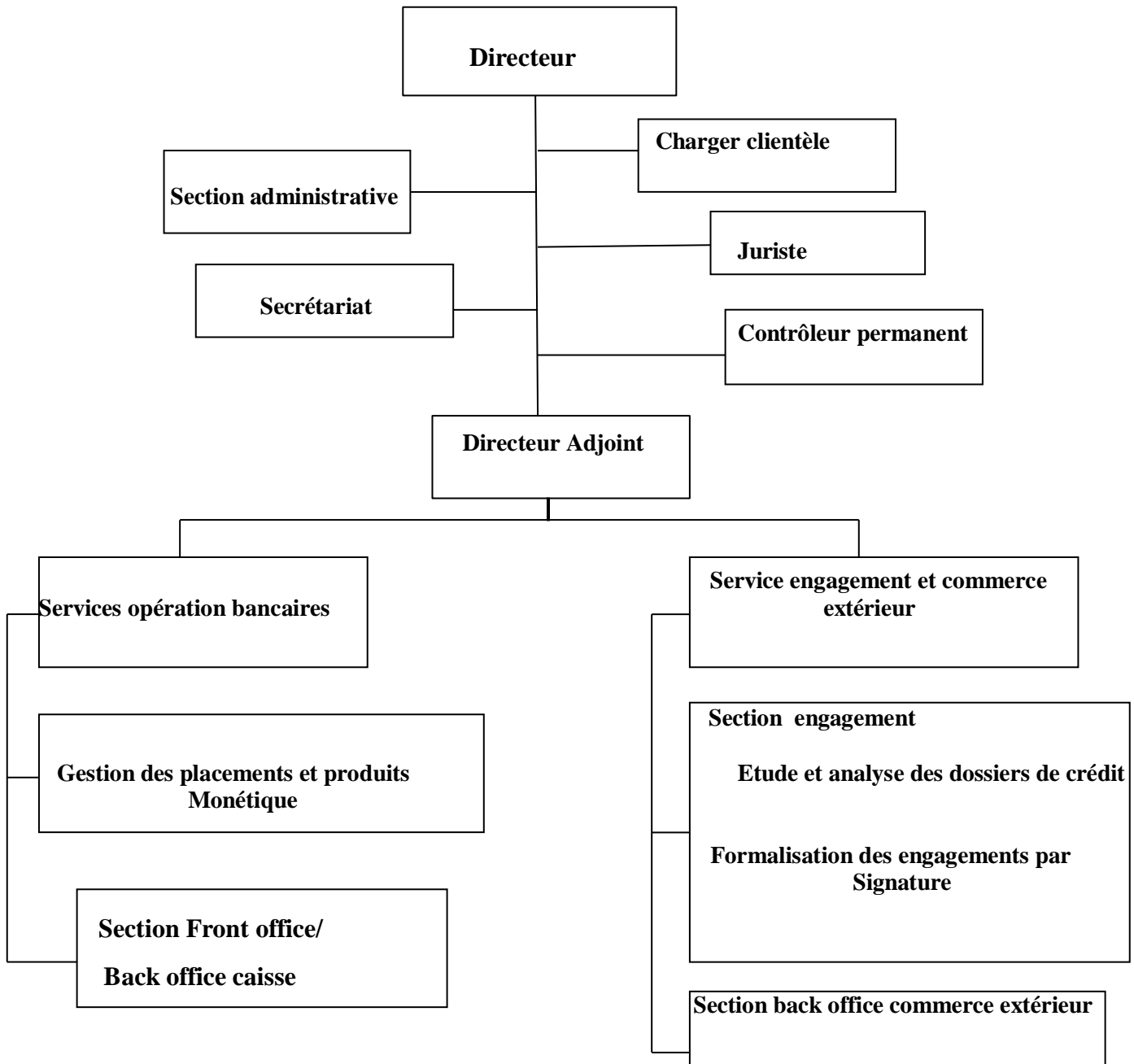
Le directeur et le directeur adjoint sont nommés par décision du président directeur général.

Le schéma organisationnel de l'agence regroupe la direction, le front et le back office, couvrant les activités suivantes:

- Animation commerciale
- Caisse
- Crédit
- Juridique et contentieux
- Commerce extérieur

- Contrôle
- Administrative.

Schéma N°1: Organigramme fonctionnel de l'agence BNA



Source agence BNA 587 bejaia

### Section 02 : Evaluation d'un dossier d'un crédit d'investissement <sup>33</sup>

#### 1/ : Constitution du dossier du crédit :

##### 1.1. : Dossier a fournir d'un crédit d'investissement :

Un crédit d'investissement est un crédit à moyens ou un long terme qui a une durée fixe et déterminée. Le crédit est amorti selon un plan de remboursement préalablement convenu.

Pour la constitution du dossier d'un crédit d'investissement il faut :

- Demande écrite signée par le client incluant la nature des concours sollicités, leurs montants, leurs durées, leurs objectifs et les modalités de leurs remboursements ;
- Statut juridique
- CV des dirigeants + une copie de la pièce d'identité
- Attestation fiscale et parafiscales dûment apurés ou calendrier de remboursement des antérieurs avec l'administration fiscale
- Registre de commerce
- Acte de propriété ou bail de location du local devant abriter l'activité
- Etude techno-économique
- Bilan d'ouverture et bilan prévisionnels sur la durée du crédit
- Facture pro-forma des équipements a acquérir et devis estimatifs des travaux a réaliser
- Plan de financement
- Les trois derniers bilans

#### 2/ Identification du client :

EURL Geco Groupe, société au capital de 2 000 000 DA, nouvellement créée par M.Zaoud tayeb, opérateur économique de nationalité algérienne. Agé de 61 ans, gérant d'une société import-export a mellala ainsi gérant compagnon import-export en chine, décide de se lancer dans la réalisation d'un centre commercial situé a tala ahmed mellah-RN 12mellala- commune Ouad ghir-bejaia

Après avoir présenté toutes les informations concernant le demandeur de crédit, nous allons passer à l'étude du dossier du client en se basant sur les informations concernant son activité, mais surtout sur les données financières qui déterminent le risque financier.

L'étude économique du projet permettra au banquier de savoir si le projet est économiquement viable. Cette partie sera consacrée à la présentation du projet, ses caractéristiques, sa finalité et l'activité visée. D'autres éléments seront abordés tels que la nature du projet et ses différents impact :

<sup>33</sup> - Documents de la BNA

### 2.1/ Identification et Présentation de projet :

Le projet consiste en la réalisation d'une structure commerciale (centre commercial) en cinq niveaux. Destinée a la location dans la commune d'Oued Ghir, précisément au village Tala Ahmed a hauteur de la RN 12, a la sortie Est de Bejaia.

Les quatre premiers niveaux sont destinés a la location et le cinquième fera office des bureaux de l'Eurl Geco Groupe qui aura également la charge de gérer les parties communes, l'entretien et la sécurité des lieux.

Elle offrira également d'autres services tels que le stockage et la manutention des marchandises des futures locataires.

A cet effet, il est prévu l'acquisition d'un groupe électrogène, un chariot élévateur et un véhicule de transport.

Le client sollicite la banque a l'effet de lui accorder un CMT a hauteur de % du cout global d'investissement soit **50.000.000,00 Da** Remboursable sur sept (07) ans dont deux (02) ans de différé.

Pour la création d'une entreprise de location de structures commerciales, dans de bonne conditions, le client nous sollicite pour un crédit d'investissement a hauteur de **44.667.000,00 DA**, et ce pour la réalisation et exploitation d'un centre commercial construit sur une superficie de **2.000 m<sup>2</sup>**, dans la commune de ouad ghir-bejaia

#### 2-2.1 Démarche et formalités réalisées :

- Etudes et suivis (sol, architecture, génie civil et CTC)
- Permis de construire
- Réalisation des constructions en gros œuvres (infrastructures et superstructures)
- Décision d'octroi d'avantages de réalisation ANDI
- Consultation de fournisseurs

#### 2-2.2 Travaux a réalisé :

- Travaux d'achèvement et aménagement divers
- Equipements

#### 2-2.3 Délais de réalisation :

Le délai d'achèvement est estimé à 12 mois

#### 2-2.4 Impact sur l'environnement :

Le types de construction retenu tient compte de l'environnement paysager qu'offre le convoité. La nature d'activité envisagée ne génère pas de rejets pouvant nuire a l'environnement.

### 3/ Etude de la rentabilité

L'étude de la rentabilité (d'après les chiffre présentés par le client dans son étude techno-économique) a fait ressortir les critères de rentabilité dévoilent un projet solvable et suffisamment

rentable pour justifier l'investissement :

- Délais de récupération actualisé 05 ans et 06 mois ce qui est inférieur à la durée de remboursement de notre CMT
- L'indice de profitabilité est prometteur nous donne un rendement plus qu'inespéré des capitaux engagés, ainsi, un dinar investi rapportera **0.36 Da**, autrement dit, le capital initial investi va s'enrichir de **136%**
- Le taux de rentabilité interne confirme la solidité du projet, en effet, le TRI(18%) est largement supérieur au taux d'actualisation(10%), de ce fait, tout financement dont le coût serait inférieur à ce taux permettrait de dégager une valeur actuelle nette positive ;
- VAN de projet positif représentant un enrichissement **32.652.791,00 DA**, et cela après récupération de la mise de fonds et le paiement du coût des ressources

### 3.1/ Structure de financement

Apport personnel se présente comme suite :

Etude et suivis : **1.120.000, 00**  
 Terrain ; **35.416.500, 00**  
 Travaux de génie civil : **1.749.189, 36**

- Apport personnel : **75.468.718,12 DA** soit **62%** du total projet
- Financement BNA : **46.900.000,00 DA** soit **38%** du total projet
- Le montant global du projet est **1.22.368.718, 00 DA**

De ce fait le banquier propose aux membres du comité la mise en place des lignes de crédit suivantes :

- OCD de **306.649.50** relayée par un CMT de **33.731.445,00** pour l'importation des équipements détaillés les factures.
- CMT de **13.168.555,00** pour des acquisitions locales

Soit un CMT global de **46.900.000, 00 DA**

Durée du CMT : sept ans dont deux ans de différé

### 3.2/ Tableau d'amortissement de l'emprunt

Capital : 50 000 000

Durée : 05 années dont 06 mois de différé de remboursement

Taux d'intérêt : 3.5%

Types d'échéancier : trimestriel et dégressif

Fin de période	Capital en début de période	Remb. d'emprunt	intérêts	TVA	Trimestrialité	Capital restant
1 <sup>ER</sup> Trim	50 000 000	2500 000	437 500		2 937 500	47 500 000
2 <sup>E</sup> Trim	47 500 000	2500 000	415 625		2 915 625	45 000 000
N+2	3 <sup>E</sup> Trim	45 000 000	2500 000	393 750	2 893 750	42 500 000
	4 <sup>e</sup> Trim	42 500 000	2500 000	371 875	2 871 875	40 000 000

## Chapitre III : Etude D'un Cas Pratique d'un Financement Bancaire

<b>N+3</b>	1 <sup>ER</sup> Trim	40 000 000	2500 000	350 000	2 850 000	37 500 000
	2 <sup>E</sup> Trim	37 500 000	2500 000	328 125	2 828 125	35 000 000
	3 <sup>E</sup> Trim	35 000 000	2500 000	306 250	2 806 250	32 500 000
	4 <sup>E</sup> Trim	32 500 000	2500 000	284 375	2 784 375	30 000 000
<b>N+4</b>	1 <sup>ER</sup> Trim	30 000 000	2500 000	262 500	2 762 500	27 500 000
	2 <sup>E</sup> Trim	37 500 000	2500 000	240 625	2 740 625	25 000 000
	3 <sup>E</sup> Trim	25 000 000	2500 000	218 750	2 718 750	22 500 000
	4 <sup>E</sup> Trim	22 500 000	2500 000	196 875	2 696 875	20 000 000
<b>N+5</b>	1 <sup>Er</sup> Trim	20 000 000	2500 000	175 000	2 675 000	17 500 000
	2 <sup>E</sup> Trim	17 500 000	2500 000	153 125	2 653 125	15 000 000
	3 <sup>E</sup> Trim	15 000 000	2500 000	131 250	2 631 250	12 500 000
	4 <sup>E</sup> Trim	12 500 000	2500 000	109 375	2 609 375	10 000 000
<b>N+6</b>	1 <sup>ER</sup> Trim	10 000 000	2500 000	87 500	2 587 500	7 500 000
	2 <sup>E</sup> Trim	7500 000	2500 000	65 625	2 565 625	5 000 000
	3 <sup>E</sup> Trim	5000 000	2500 000	43 750	2 543 750	2 500 000
	4 <sup>E</sup> Trim	2500 000	2500 000	21 875	2 521 875	
<b>Totaux</b>		<b>50 000 000</b>		<b>4 593 750</b>		<b>54 593 750</b>

### Exploitation Prévisionnelle :

#### Le marché et l'évolution prévisionnelle des chiffres d'affaires :

Le marché visé est régional.

L'offre de produits relève essentiellement de service (location de structures commerciales).

La location des quatre premiers niveaux, d'une superficies de 320 m<sup>2</sup> chacun, est envisagée a **1250DA/M<sup>2</sup>**

Ce prix sera fixe pour cinq ans et évoluera de 5% pour le quinquennat suivant.

Les chiffres d'affaires prévisionnels se présentent donc comme suite :

Désignations	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
<b>Chiffre d'affaires</b>	19 200 000	19 200 000	19 200 000	19 200 000	19 200 000	20 60 000

#### Les charges de personnel

Le projet est créateur de 09 postes d'emplois directs, définis comme suit :

- 1 administrateur
- 1 réceptionniste
- 1 agent polyvalent
- 4 agents de sécurité

## Chapitre III : Etude D'un Cas Pratique d'un Financement Bancaire

- 1 agent d'entretien
- 1 chauffeur

### Les délais de récupération :

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
Résultat net de l'exercice	3 111 512	1 384 906	1 624 893	1 094 223	1 268 524	2 593 325
Distributions de bénéfices						
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 311 688	8 311 688	8 311 688	8 311 688	8 311 688	7 676 268
CAF	11 423 200	9 696 594	9 936 581	9 405 911	9 580 212	10 269 594
CAF Cumulées Simples	11 423 200	21 119 794	31 056 375	40 462 286	50 042 498	60 312 092
CAF Actualisées	10 827 678	18 975 130	26 448 033	32 661 835	38 289 234	43 741 093
CAF Actualisées Cumulées	10 827 678	29 802 808	56 250 841	88 912 675	127 201 910	170 943 003
Année de récupération du projet						

Les capitaux investis seront récupérés durant la cinquième année d'activités.

### La Valeur actuelle nette

VAN= cumul des cash-flows- cout du projet.

CAF actualisée cumulés	170 943 003, 00
Cout du projet	125 385 689, 36
VAN	45 557 313, 62

La valeur actualisée nette, ci-dessus calculée, atteste de la rentabilité du projet.

### Garanties proposées :

- Hypothèque sur terrain de constructions
- Nantissement spéciale matériel
- Gage véhicule
- Délégation sur assurances multirisques professionnels

### Bilan prévisionnelle

ACTIF	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
Actifs non courants						
Ecart d'acquisition(ou goodwill)						
Immobilisation incorporelles						
Terrains	35 416 500	35 416 500	35 416 500	35 416 500	35 416 500	35 416 500
Bâtiments	49 909 251	49 909 251	49 909 251	49 909 251	49 909 251	49 909 251
Autres immobilisation incorporelles	37 715 805	37 715 805	37 715 805	37 715 805	37 715 805	37 715 805
Immobilisation en concession						
Immobilisation en cours						
Immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
Autre participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisées						
Prêts et autres actifs financiers non courants						
Impôt différés actifs						
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT BRUT</b>	123 041 556	123 041 556	123 041 556	123 041 556	123 041 556	123 041 556
<b>AMORT-PROV</b>	8 311 688	16 623 377	24 935 065	33 246 753	41 558 441	49 234 710
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT NET</b>	114 729 867	106 418 179	98 106 491	89 794 802	81 483 114	73 806 846



### Chapitre III : Etude D'un Cas Pratique d'un Financement Bancaire

ACTIF COURANT STOCKS en cours Créances et emplois assimilés Clients Autres débiteurs Impôts et assimilés Autres créances et emplois assimilés Disponibilités et assimilés Placement et autres actifs financiers courants Trésorerie	16 061 334	15 774 908	14 717 487	13 545 972	12 193 665	11 936 694
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	16 061 334	15 774 908	14 717 487	13 545 972	12 193 665	11 936 694
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	130 791 201	122 193 087	112 823 977	103 340 774	93 676 779	85 743 540

#### CONCLUSION:

Le présent projet porte sur la réalisation D'un centre commerciale. Cet investissement intervient dans un créneau porteur et développera une activité intense et bénéficiaire.

Notre étude basée sur des données concrètes et objectives prévoit une rentabilité incontestable du projet.

En effet, le choix du lieu d'implantation est propice et adéquat pour ce genre d'activité et permettra une exploitation optimale de cette structure.

L'analyse des différents paramètres de gestion laisse entrevoir que l'activité future de ce projet générera une capacité suffisante d'autofinancement pour honorer ses engagements par l'accumulation des cash-flow générés par l'activité.

En matière de garantie l'entreprise est disposée à mettre au profit de la banque l'hypothèque du terrain, ainsi que toute forme de garantie que la banque jugera utile pour sécuriser son engagement dans le financement de ce projet.

### **Conclusion général**

Dans ce présent mémoire, nous avons essayé de cerner sous différents angles l'essentiel de la relation Banque-entreprise en matière de crédit bancaire.

A travers les trois chapitres développés tout au long de ce travail, nous avons tenté de présenter la petite et moyenne entreprise, son rôle dans l'économie ainsi que les moyens possibles pour son financement. Dans ce sens, nous avons étudié la gamme de crédits bancaires que la banque met à la disposition de ce type d'entreprises, pour ensuite illustrer les techniques d'analyse et d'évaluation développées par l'étude d'un cas pratique.

La PME joue un rôle principal dans le développement et le dynamisme économique à travers ; la création de l'emploi, la contribution à la croissance, la réduction des importations et l'objectif d'exportation. Mais la PME se trouve confrontée parfois à des obstacles importants qui entravent leur développement interne, il s'agit notamment du problème de la faiblesse de l'autofinancement et de la complexité des procédures à suivre pour l'accès au crédit bancaire.

Concernant le financement bancaire, il n'est pas facilement accessible aux PME, car il est assorti d'un ensemble de difficultés telles que la hausse des taux d'intérêts, le manque de transparence et le manque de garanties, qui est par conséquent un risque élevé pour la banque qui s'engage à octroyer un crédit.

Parmi les principaux aspects qui préoccupent la banque concernant la PME, on citera en premier lieu la faiblesse des fonds propres qui est à l'origine de la réticence du promoteur dans la recherche d'autres actionnaires, la rareté des trésoreries disponibles et la sous-évaluation des coûts de fonctionnement et d'investissement, ce qui rend le poids de l'emprunt important.

En deuxième lieu on citera l'insuffisance de l'organisation des PME (ressources humaines, comptabilité, gestion administrative...) le seul décideur est souvent le chef d'entreprise et la formalisation étant modeste favorisent les erreurs,

les fraudes et défavorisent la régularité des processus.

Enfin l'absence des capacités managériales, et le manque de vision du futur de l'entreprise. Beaucoup de sociétés naissent d'une idée impulsive de l'entrepreneur sans tenir en compte l'analyse du marché et de la concurrence ce qui fausse la vision sur le chiffre d'affaires et donc sur la capacité de remboursement des encours bancaires.

Du côté de la banque on pourrait lui imputer au moins trois responsabilités remarquables, la première, est l'incapacité du suivi des encours placés par le banquier contrarié par la fragilité de l'organisation et l'impossibilité de projection dans le futur, en conséquence, la PME ne donne pas une vraie place de conseiller à son banquier. La deuxième responsabilité que l'on pourrait imputer à la banque, est bien le manque de cadres spécialisés dans la gestion des dossiers concernant le financement des PME, d'où un manque de procédures adaptées à la modestie des informations financières.

Enfin, la troisième insuffisance des banques, est l'environnement institutionnel qui l'oblige à durcir leurs conditions.

## Bibliographie

### ❖ Ouvrages

- *Bancel.f* : ( le choix d'investissement, méthodes traditionnelles), édition Economica, 1995
- *E.chen* : « Gestion financière de l'entreprise et développement financier », édition edicef /Aupelf, 1991
- *Gillet R, Joberd J-p, Navatte.P, Rambourg.p* : « Finance d'entreprise, finance de marché, diagnostic financier », édition Dalloz 1994
- *F.Bouyakoub* : « L'entreprise et le financement bancaire », édition CASBAH, Alger, 2003
- *Madjour M.* : Etude des conditions d'octroi du crédit, mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque, 2005
- *Chiha K.* : Finance d'entreprise, édition Houma, Alger, 2012, p 66
- *Bruslerie H.* : Analyse financière et risque de crédit, édition Dunod, Paris, 1999, p135.
- *Pariente S.* : Analyse financière et évaluation d'entreprise, édition Pearson Education, Paris, 2006
- *Ammour. Benhalima* : le système bancaire algérien : textes et réalités. Ed, dahleb, 1996

### ❖ Texte juridique

- Article 407 du code de commerce
- Article 644 du code civil
- Après l'article 882 du code civil
- Article N°213 de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative a la monnaie et au crédit.
- Ordonnance N° 66-178 du 13 juin 1966 portant sur la création de la Banque Nationale d'Algérie.

Documents de la BNA

### ❖ Mémoires

- *Bellal D.* : Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaire, mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque, 2006
- thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle de l'Université du Minnesota, définissant les forces de la stratégie commerciale à adopter par l'entreprise moderne
- [www.memoireonline.com](http://www.memoireonline.com), consultés le 25 mars 2020.

### ❖ Revues et Articles

- *ANDI* : Agence National de Développement de l'Investissement
- *Caby J., Koehl J.* (2006)
- *Bou-Abdallah D.* (2013), op. cit
- Article de la BNA

### Liste des abréviations

<b><i>BNA :</i></b>	<b><i>Banque nationale d'Algérie</i></b>
<b><i>Amort:</i></b>	<b><i>Amortissement</i></b>
<b><i>ANDI:</i></b>	<b><i>Agence Nationale de Développement de l'Investissement</i></b>
<b><i>Autre emp AT:</i></b>	<b><i>Autre Emprunt à terme</i></b>
<b><i>BFR:</i></b>	<b><i>Besoin de Fond de Roulement</i></b>
<b><i>CA:</i></b>	<b><i>Chiffre d'Affaire</i></b>
<b><i>CAF:</i></b>	<b><i>Capacité d'Autofinancement</i></b>
<b><i>C/C ass bloqués:</i></b>	<b><i>Compte Courant Associés Bloqués</i></b>
<b><i>CCT:</i></b>	<b><i>Crédit à Court Terme</i></b>
<b><i>CCI:</i></b>	<b><i>Chambre de Commerce International</i></b>
<b><i>COFACE:</i></b>	<b><i>Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur</i></b>
<b><i>CLT:</i></b>	<b><i>Crédit à Long Terme</i></b>
<b><i>CMT:</i></b>	<b><i>Crédit à Moyen Terme</i></b>
<b><i>DCT:</i></b>	<b><i>Dettes à Court Terme</i></b>
<b><i>DLT:</i></b>	<b><i>Dettes à Long Term</i></b>

**Résumé :**

La banque est un acteur majeur dans une économie. La panoplie de crédits dont elle dispose sont susceptibles de financer tous les besoins que peut exprimer une entreprise dans le cadre de son activité.

Cependant, il n'est pas toujours facile de cerner les besoins financiers et de leur adapter le concours approprié, car les facteurs qui peuvent influencer sur l'issue finale sont autant variés qu'imprévisibles.

Le financement bancaire des crédits d'investissement constitue l'élément moteur dans le lancement de tout projet de création. L'octroi de crédits est un acte de gestion d'une portée considérable aux égards, aux enjeux économiques et financiers qu'il génère, tant sur le plan de création de richesses et d'emplois que sur le plan du développement économique.

**Les mots clés :** Crédit, Finance, Investissement, Risque

**Abstract :**

The bank is a major player in an economy. The panoply of credits available to it can be used to finance all the needs a company may within the framework of its activity. However, it is not easy to pinpoint financial needs and match them with the right competition, as the factors that can influence the final outcome are as varied as they are unpredictable.

Bank financing of investment loans is the driving force behind the launch of any creation project. The granting of loans is a management act of considerable scope, given the economic and financial challenges it generates, both in terms of wealth creation and jobs and in terms of economic development.

**The key word :** Credit, Finance, Investment, Risk